

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. FRANÇOIS LAFOND, président
 Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire
 M. PIERRE FORTIN, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
DE LACHENAIE (SECTEUR NORD)**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 4 mars 2008, 19 h
Centre récréatif de Repentigny
740, rue Pontbriand
Repentigny

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 4 MARS 2008	1
MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
FRANCINE DUPONT	2
ROLLANDE DULONG.....	5
JULIENNE GAGNON	13
TINA JULIANO, JENNIFER LAPOINTE	16
CHAMBRE DE COMMERCE PIERRE-LE GARDEUR de REPENTIGNY	
ROBERT MILLER.....	32
EMMANUELLE BEAUCHAMP	36
LE PARTI VERT DU QUÉBEC	
SCOTT McKAY, MICHEL MÉNARD.....	45
DANIEL DUBÉ.....	58

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Bienvenue à cette troisième séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet du lieu d'enfouissement technique à Lachenaie.

10 Évidemment, vous connaissez mon nom, François Lafond. Vous connaissez également mes deux collègues, madame Bigué et monsieur Fortin, et mesdames Maude Durand et Linda St-Michel.

 Sont présentes évidemment à l'arrière de la salle madame Renée Poliquin, qui est coordonnatrice de la commission et aussi madame Julie Olivier, conseillère en communication.

15 Il est important de se rappeler que tout ce qui est dit lors des séances publiques est enregistré et sténographié. Madame Lise Maisonneuve ici, à l'avant, en est la responsable. Les transcriptions seront disponibles dans les centres de consultation, sur le site Internet de la commission au cours de la semaine prochaine.

20 Je vous souligne que les séances de la deuxième partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE. Et à cet effet, j'aimerais saluer monsieur Pierre Dufour, qui fait un travail extraordinaire. Monsieur Dufour fait partie du BAPE, évidemment.

25 Je vous rappelle que l'objectif de la deuxième partie est de recevoir vos opinions sur le projet. Donc, la commission est ici pour vous entendre, pour vous écouter. L'ordre d'inscription de présentation des mémoires pour ce soir est également déjà établi. Il détermine l'ordre d'invitation à venir présenter votre mémoire. Les mémoires présentés seront disponibles au cours de la semaine prochaine sur le site Internet de la commission ainsi que dans les centres de
30 consultation.

 Comme hier soir, j'ai prévu vingt minutes, incluant le questionnement de la commission, pour chaque présentation de mémoire. Donc, je vous demanderais de synthétiser, s'il vous plaît, votre présentation si vous avez un long mémoire, afin de respecter les temps requis. Toute
35 personne non inscrite et qui souhaite exprimer verbalement son opinion sur le projet peut s'inscrire auprès de madame Olivier. Donc, je compte sur votre collaboration afin que le temps disponible puisse être réparti équitablement entre tous les participants.

40 À la fin de chaque présentation, mes collègues et moi pourrons, au besoin, vous poser des questions pour mieux cerner vos propos. Si nous vous questionnons, soyez à l'aise de nous répondre au meilleur de vos connaissances.

45 Tous les mémoires déposés à la commission sont lus et relus. Donc, si un mémoire déposé n'est pas présenté ce soir, il est pris en considération au même titre que ceux qui auront été présentés.

Ce soir, je fais appel à votre collaboration pour que cette séance se déroule dans un climat serein et que chacun respecte ceux qui viennent présenter leur mémoire.

50 Donc, la procédure du BAPE prévoit aussi que les participants comme le public peuvent, le cas échéant, se prévaloir d'un droit à la rectification des faits à la fin de la séance. Cette rectification des faits n'est pas un débat d'opinions. Ça consiste plutôt à préciser ou à rectifier des faits ou des informations, qui ont été utilisées ou qui ont servi d'appui à la présentation d'un ou de plusieurs participants, qui n'apparaissent pas exacts. Pour vous prévaloir de votre droit de
55 rectification, vous pouvez vous inscrire à l'arrière, toujours auprès de madame Olivier.

Avant de débiter la première présentation, je vous informe que nous apprécions recevoir les impressions du public qui participe aux séances d'une commission. À cette fin, nous vous invitons à remplir le questionnaire à cet effet disponible à l'arrière. Donc, le questionnaire vous
60 permet de nous faire part de votre degré de satisfaction vis-à-vis de nos services. Donc, nous souhaitons que vous les remplissiez et les remettiez à madame Olivier.

Nous allons débiter la présentation des mémoires et j'inviterais à l'avant madame Francine Dupont. Bonsoir, Madame Dupont.

65 **Mme FRANCINE DUPONT :**

70 Bonsoir. Je suis un petit peu énervée. Bon, voici, moi, tel que je l'avais mentionné dans ma lettre, je ne présente pas, je ne lirai pas intégralement mon mémoire. J'ai fait un résumé et j'ai ajouté à ça un petit poème, qui m'a été inspiré par un dépotoir. C'est assez surprenant.

75 Alors, voici. Moi, j'ai assisté à la première partie des audiences publiques. J'ai par la suite présenté mon mémoire à la commission, dont je ne ferai pas lecture intégrale. Les points développés vont dans le sens des mémoires déjà présentés. Je pense que ça se rejoint. En voici un bref résumé.

80 En 2003, le BAPE avait jugé que le projet de BFI était inacceptable tant par sa taille que par sa situation géographique. En 2008, c'est un retour à la case départ et on recommence pour la troisième fois le même exercice. L'évolution de ce dossier me préoccupe beaucoup. La répétition du scénario de 2003 me semble amorcée, déjà une demande par BFI d'autoriser, en marge les audiences publiques, l'autorisation de prolongement de ses activités.

85 Le volet économique et politique est parfaitement confirmé. C'est clair. On pense à la poursuite des opérations de BFI pendant 17 ans, production de gaz naturel à partir de quantités phénoménales de biogaz qui seront captés, compostage, etc. Jusqu'où faut-il aller?

90 Par contre, l'analyse du volet effets sur la santé publique, qui devrait faire partie des priorités, a été, à mon avis, escamoté. Que l'on envisage encore la possibilité de justifier un projet aussi indécent en milieu urbain, à proximité d'un hôpital, est pour moi injustifiable.

95 Ma conclusion est donc que ce dépotoir doit fermer immédiatement et les ordures envoyées dans les autres sites qui sont actuellement en opération. Et je pense que ça pourrait être faisable.

100 Pourquoi pénaliser une communauté qui a fait sa part largement, quand on constate le manque de volonté criant à trouver une solution dans un délai acceptable?

105 Donc, je répète ce que j'ai dit au début, qui aurait pensé que le thème «dépotoir» pouvait être inspirant. Je l'ai donc résumé. Je l'ai appelé «Les dés sont jetés» et ça reflète mes observations, mes appréhensions face à ce projet. Alors, voici.

C'est un projet insensé. Jusqu'où faut-il aller?

110 La CMM n'a pas terminé le plan anticipé car sa complexité avait été sous-évaluée. Quand sera-t-il implanté? On n'en a aucune idée. Mais pourquoi se presser quand nos ordures sont envoyées vers une autre municipalité à des coûts inespérés? C'est la réalité!

115 BFI n'a pas de plan B. Une troisième audience, une formalité qui nous permet, oui, de nous exprimer. Mais sommes-nous vraiment écoutés? C'est la réalité!

120 Le gouvernement semble coincé, laissez-moi en douter, le projet était accepté par le MDDEP sans consulter les autres ministères concernés. Un nouveau décret déjà peut-être sur le métier, pour ensuite être renouvelé. Le même scénario est répété. Il fallait s'en douter. C'est la réalité!

Et BFI a son plan C pour de nouvelles activités dont une lui permettra de rentabiliser les volumes de biogaz capturés des déchets provenant de la CMM et de régions plus éloignées, et ainsi les gazéifier pour les vendre à un client déjà intéressé. C'est la réalité!

125 Dernier point considéré, sans être une priorité, l'ensemble des effets sur notre santé, c'est vraiment trop compliqué d'en établir la causalité. Pourquoi s'en inquiéter? C'est la réalité!

125 De nous imposer ce projet démesuré dans une société dite civilisée est une atteinte à
notre dignité, un manque de respect pour notre communauté. Mais qui va s'en soucier? C'est
notre réalité!

LE PRÉSIDENT :

130 Merci, Madame Dupont. J'imagine que vous demeurez dans le quartier de la Presqu'île?

Mme FRANCINE DUPONT :

Non.

135 **LE PRÉSIDENT :**

Vous demeurez où?

Mme FRANCINE DUPONT :

140 Moi, j'habite à Repentigny. Mais j'ai des petits-enfants qui habitent à Lachenaie,
Monsieur.

LE PRÉSIDENT :

145 D'accord, parfait.

Mme FRANCINE DUPONT :

150 Et qui subissent des effets depuis leur naissance. Alors, c'est pour ça que je suis
présente ici ce soir.

LE PRÉSIDENT :

155 Merci, Madame Dupont.

Mme FRANCINE DUPONT :

160 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Madame Rollande Dulong, s'il vous plaît.

165 **Mme ROLLANDE DULONG :**

Bonjour, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT :

170

Bonsoir, Madame Dulong.

Mme ROLLANDE DULONG :

175

Madame, Monsieur les Commissaires. Alors, j'ai fait un résumé. C'est mon mémoire, mais en raccourci.

180

Je n'avais pas prévu de présenter de mémoire quand je suis venue aux informations du début des audiences. Et puis c'est suite à ça finalement que j'ai été vraiment impressionnée et j'ai décidé finalement d'aller chercher les autres informations, puis là: «Bien, tant qu'à y être, on va faire le mémoire.»

185

J'ai intitulé mon mémoire «Un monstre à contrôler». C'est ma vision. Ce projet va à l'encontre de nos valeurs de respect des personnes, de respect de l'environnement et il est opposé à une justice sociale. Selon la Charte des droits et libertés, toute personne a droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

190

Mes préoccupations. Après lecture des rapports antérieurs, 1995 et 2003, après avoir assisté aux premières parties des audiences et une visite guidée du site, il m'est apparu odieux pour ma région de cumuler dans un même lieu le quart des déchets de la province, des vidanges qui viennent d'aussi loin que Vaudreuil-Soulanges, Roussillon, Montréal, Laval, Deux-Montagnes, Saint-Nicéphore, et j'en passe, à 125 kilomètres. On peut se demander: pourquoi chez nous et comment on peut même penser agrandir ce site?

195

Après avoir écouté les plaintes, les craintes, les préoccupations des citoyens sur les risques pour leur santé, après avoir entendu le fait que notre région Lanaudière-Sud a des taux de cancer 25 % plus élevés que le reste de la province, après cinq décrets, trois audiences publiques et la recommandation du BAPE de fermer ce monstre en 2008, il est aberrant qu'on en soit encore à la phase départ. On peut comprendre l'exaspération des citoyens et je ne vois que des intérêts financiers des investisseurs cotés à la Bourse pour justifier une telle demande.

200

Il semblerait que tout a été dit! Cependant, rien n'a été fait.

205 J'ai fait l'approche analytique versus l'approche systémique. Ce projet est basé sur une approche analytique, dont toutes les études sont commandées par BFI. Et l'histoire a prouvé que la science est exacte jusqu'à preuve du contraire. Ces analyses ne nous ont pas sécurisés.

210 Par contre, par une approche systémique, en regardant de façon globale l'ensemble de tous les risques, impliquant la population et l'environnement, du fait même que ce lieu soit à proximité d'un centre hospitalier en zone urbaine, nous pouvons facilement décoder qu'il est plausible pour une population de subir des dommages; voire même des résultats catastrophiques peuvent en découler 47 ans à venir.

215 Ce monstre abominable créé de toute pièce m'apparaît plus de la science-fiction. Ce phénomène se juge à l'oeil, juste avec le gros bon sens. Nous ne pouvons présumer qu'il ne peut pas être nuisible. Nous devons nous souvenir que l'homme a réussi à vaincre la peste par l'hygiène dans son environnement.

220 Les risques associés à l'agrandissement : l'augmentation des problèmes psychosociaux, l'augmentation des problèmes physiques, les cancers, les problèmes respiratoires, le risque d'affecter les réserves en eaux souterraines. La politique provinciale adoptée en 2002 a dit:

Chaque citoyen doit ainsi pouvoir bénéficier d'un accès à une eau potable de qualité.

225 En 2004, au Centre hospitalier Le Gardeur, on a retardé l'ouverture pour deux, trois jours suite à une anomalie de l'eau. Puis à deux, trois reprises, on a défendu de boire l'eau au centre hospitalier. Les causes, je ne les connais pas. À Shannon, en 1998, il y a une poursuite par 2 000 citoyens suite à une intoxication par l'eau. En mai 2000, à Walkerton, il y a eu une contamination par E.Coli. L'eau demeure une ressource fragile et facilement polluée.

230 Risque 3 : la pollution par les fuites de biogaz. En fouillant dans les études de 95, Hôpital Sacré-Coeur, les risques associés aux biogaz sont de deux ordres :

Le biogaz entraîne les risques d'explosion et d'asphyxie, s'il y a migration latérale.

235 Des accidents sont survenus dans d'autres sites d'enfouissement aux États-Unis et puis à la carrière Miron aussi par des migrations de biogaz.

240 Risque 4 : la pollution de l'air par les COV. En comprimant .9 tonne, ce que j'ai bien compris en allant visiter le site, .9 tonne de déchets dans 1 mètre cube, alors ce qu'il en sort : les concentrés de virus, champignons, bactéries, résidus pétroliers, aérosol, n'importe quoi, les substances utilisées pour camoufler aussi les odeurs. Les fumées sont invisibles, mais elles sont là.

245 Les risques de pollution par les boues radioactives. Il y a eu une sortie du Journal de Montréal. Il y avait, selon le rapport officiel de BFI, 6 relevés positifs en début février 2008.

L'augmentation des nuisances déjà présentes : les bruits, les odeurs, la vermine, les goélands, le transport. On voit une moyenne de 500 camions par jour, ce qui veut dire parfois
250 700, contribuent à l'effet de serre, le diesel, les débris laissés, l'achalandage du trafic, la détérioration des routes.

Risque 7 : la possibilité de dérèglement de la nature causé par les changements climatiques qui sont là présentement. Il y a des risques de séisme, tornades, tremblements de
255 terre, foudre, inondations, températures élevées, les risques d'explosion. Il y a un poste de compression de gaz naturel à proximité, 800 mètres.

Le pire risque, les incendies non contenus : le résultat de sabotage, accidents, distractions, verglas, le bris d'équipement d'Hydro-Québec. En 1965, il y a eu un violent incendie
260 dans un dépôt à Saint-François. Ça existe. Selon les dires mêmes du promoteur, le feu serait le facteur de risque le plus difficile à gérer – c'est vous qui avez posé la question, je me souviens – à cause des fumées nocives.

Autres informations. C'est ce qui m'a le plus frappée. Le ministère de l'Environnement, selon les dires de son représentant, ne fait que vérifier les études commandées par BFI. Dans
265 toute étude scientifique, il faut tenir compte des biais causés par les attentes du chercheur ou les fluctuations possibles des instruments.

Selon monsieur Green, le conseiller scientifique du Sierra Club, ce dernier souligne
270 l'importance de confier la caractérisation à une tierce partie. Selon ses dires :

Ce que je remarque, c'est qu'un propriétaire d'un site contaminé n'échantillonne pas agressivement. C'est pourquoi une évaluation indépendante est importante.

275 Le ministère de la Santé publique, selon les dires de son représentant, ne peut intervenir sans qu'il soit démontré qu'il y a un risque pour la santé. Pourtant les directeurs régionaux ont signé un principe de précaution : «en cas de doute, on s'abstient».

Monsieur Mulcair, en 2004, a dit que l'agrandissement fera l'objet d'un programme, on
280 est en 2004, d'un programme de suivi environnemental très serré. Le Vérificateur général du Québec, en 2005-2006, dans son rapport officiel dit, au chapitre 5:

*En ce qui a trait aux activités de surveillance et de contrôle exercées par le ministère de l'Environnement quant au respect des règles et des normes, le ministre ne peut actuellement
285 exercer une surveillance efficace et efficiente des activités de récupération et d'élimination des*

matières.

C'est une roue qui tourne, finalement. Tout le monde se lance la balle et, à la toute fin, on n'a pas de vérification là-dessus.

290

Lanaudière-Sud ne veut pas être la poubelle du Québec.

En plus de six épisodes de smog par an, notre région vit déjà des problèmes de pollution. Dans la nature, rien ne se perd, rien ne se crée, c'est-à-dire que tout va rester sous une forme quelconque dans notre environnement.

295

En regard à l'ensemble de tous ces facteurs de risque qui peuvent agir en synergie, nous pouvons conclure à l'urgence d'éliminer ce monstre et surtout d'éviter sa croissance. C'est en termes de conscience sociale que tous les individus en poste devront informer notre gouvernement à savoir être responsable des décisions très graves qui seront prises.

300

J'ai quelques recommandations. Ce monstre dans une zone urbaine n'est tout simplement pas à sa place. On a, dans un rayon de 6 kilomètres, 55 000 habitants, selon Statistique Canada 2006, parce que ça a changé depuis 2006, Lachenaie est en pleine expansion, en plus un centre hospitalier, 24 écoles primaires, 9 centres de la petite-enfance, 1 CLSC, 4 centres hospitaliers de soins longue durée et 15 résidences pour personnes âgées, tout ça dans le 6 kilomètres. Alors, vous imaginez, si jamais il y avait une évacuation, l'ampleur que ça peut donner.

305

Alors, il serait préférable de diviser cette masse de déchets en plusieurs petits monstres, afin de mieux surveiller leur croissance, leur comportement, leur réaction et les dégâts.

310

Pelleter chez le voisin est tout simplement immoral. Chaque région doit être autonome. Il serait plus facile de sensibiliser les individus à recycler, composter et moins consommer. Des centres de traitement régionaux éviteraient aussi la population par le transport. Une quantité limitée à chaque site afin d'éviter une grande concentration.

315

En conclusion, peut-on imaginer ce monstre de mégadépotoir à l'ouest de la Ville de Montréal? On est ici défavorisés.

320

Madame la Ministre, dans l'intérêt de la population de Lanaudière-Sud, de la biodiversité à l'air libre, de la biodiversité souterraine, nous vous recommandons d'arrêter immédiatement la croissance de ce monstre et de fermer, comme prévu, définitivement ce site. Aucun intérêt privé, aucun enjeu financier ne doivent être placés au-dessus de la santé d'une population. Je suis persuadé que messieurs Suzuki, Al Gore, Lemire seraient de notre avis pour protéger l'environnement, nos enfants et nos petits-enfants futurs.

325

Notre position est claire. Il est déjà trop tard pour éviter toute nuisance. Cependant, la fermeture immédiate, comme prévu, est la meilleure prévention pour que les générations futures puissent utiliser ce territoire à des fins plus nobles.

330

L'enfouissement ou plutôt l'empilage de déchets est tout simplement inacceptable. La fermeture est la seule voie logique possible.

LE PRÉSIDENT :

335

Merci, Madame Dulong.

Monsieur Fortin.

340

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Bonjour, Madame Dulong.

Mme ROLLANDE DULONG :

345

Bonjour.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

350

Lorsque vous recommandez de relocaliser le monstre...

Mme ROLLANDE DULONG :

355

En petits monstres.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

... en petits monstres, mais à quel endroit? Avez-vous pensé à un endroit en particulier?

360

Mme ROLLANDE DULONG :

Je pense que régionalement, chacun doit avoir... quand je suis arrivée en 1972, ici à Repentigny, moi, il y avait un dépotoir exactement à la même place, excepté que c'était quelque chose de normal, comme chaque coin autrefois avait son dépotoir.

365

Après 1995, quand il y a eu une promotion par BFI pour aller chercher de plus en plus,

en fait, de déchets ailleurs, ça devient une importation de déchets. Là, c'est là que ça devient anormal. Moi, je pense que régionalement, tout le monde doit trouver son petit coin pour placer ses déchets.

370

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Puis quand vous dites: «On devrait faire plusieurs petits monstres», avez-vous pensé à une grosseur?

375

Mme ROLLANDE DULONG :

Bien, en fait, je pense que ce qui est inacceptable, vous l'avez visité le site, c'est la concentration, une montagne de 40 mètres de haut de déchets. Vous pouvez imaginer qu'on ramasse, là, depuis 1995. C'est vivant, ça bouge, ça peut faire...

380

Les risques que je vous ai amenés, là, là, ils viennent finalement des documents. Je vous ai cité partout les documents. J'ai sauté les informations. Quand on veut, par exemple, faire une étude pour voir les problèmes possibles, alors on sort tous ces risques-là. Alors, nécessairement, aussitôt que vous avez une concentration aussi grande, la logique, le gros bon sens, la hauteur du site, c'est déjà...

385

Il y a quelqu'un qui disait : «Dans notre cour, c'est plein dans notre cour. Ça n'aurait jamais dû exister un si gros site.» Mais ça, c'est trop tard. Mais au moins, il ne faut pas continuer d'agrandir.

390

LE PRÉSIDENT :

Madame Bigué.

395

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Oui. Il paraît qu'il y a une augmentation des nuisances relativement aux goélands. Est-ce que vous avez des données là-dessus?

400

Mme ROLLANDE DULONG :

Bon, écoutez, les goélands, pour moi, c'est, peut-être j'habite dans le 6 kilomètres, c'est un détail les goélands. Les goélands, dans le fond, je me dis, c'est pour ceux qui reçoivent tout ça, les choses qu'on met. Mais ce qui est important finalement, c'est la synergie de tous ces facteurs-là. On habite le long d'une autoroute.

405

Moi, sur ma rue, là, à un moment donné, on recule à peu près en 1998, 2000, il est

410 mort cinq personnes en l'espace de trois mois, mais pas des gens âgés, dans la quarantaine. Les excès de 25 % ils sont quelque part. Moi, je me suis posé la question : «Mais qu'est-ce qui se passe? C'est-tu l'Hydro, les fils électriques? C'est-tu l'air? C'est-tu l'eau?» On ne peut pas accuser personne, on n'a pas de preuve, mais c'est qu'il y a une forme de pollution. En tout cas, il y a des causes. On ne les a pas les recherches. Personne a fait de recherches.

415 Pourquoi Lanaudière, on est défavorisés en santé? Moi, je me suis posé cette question-là comme individu. Je faisais des blagues à mon mari, je dis : «On va déménager, c'est dangereux ici.» Parce que ta voisine, 48 ans, 45 ans, tu dis : «C'est quoi ça?» Mais c'est le hasard, mais je ne sais pas. Si le ministère de la Santé fait des recherches, ils vont peut-être voir, regrouper dans des lieux.

420 Moi, je suis à l'intérieur du 6 kilomètres. Puis si j'ai bien compris, après avoir étudié tout ça, c'est qu'on s'améliore dans la récupération avec les quatre torchères, les gaz et tout ça. Mais avant 95, on en a respiré, nous. C'est pour ça que je vous dis, on a notre dose là.

425 Je vous apporte une approche systémique. Je ne sais pas si ça vous parle de quelque chose l'approche systémique, mais l'homme, le corps humain est construit de la même façon que l'environnement, dans un système, un écosystème. Un être humain, si vous lui coupez les deux bras et les deux jambes, il va vivre, il est capable. Mais si vous l'enterrez jusque là, là il ne vivra plus après, il n'est pas capable de s'en sortir. Mais la nature...

430 En fait, moi, je pense que l'environnement... à cinq ans, mon père me faisait jardiner, puis j'avais appris le respect de la nature. L'environnement, c'est pareil. L'écosystème, dans le fond, dans lequel on vit, il est capable de se récupérer. Vous parliez d'un petit monstre, là. Il est capable de s'en sortir. Avec les années, vous le maganez, puis il va s'en sortir.

435 Mais il y a une limite, là, tu sais. Moi, je pense que là, la limite a été atteinte. C'est hier qu'il aurait dû être fermé ce site-là.

440 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Madame Bigué, avez-vous d'autres questions?

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

445 Non, merci.

LE PRÉSIDENT :

450 Moi, j'en ai une. Pouvez-vous me dire où se trouve le ruisseau Saint-Charles? On va peut-être mettre la carte. Pouvez-vous me dire où il est situé à peu près?

Mme ROLLANDE DULONG :

455 J'ai trouvé ça... écoutez, moi, j'ai relu les rapports du BAPE 95, j'ai relu le... en tout cas,
le numéro 89, c'est 95, puis le 177 qui est en 2003. Alors, à ce moment-là, c'est cité le
déversement des...

460 Parce que moi, je vous dis, l'eau finalement, j'étais avec vous quand on a dit : «La
couche d'argile est bonne. On a des bassins. On en a même rajouté quand il y a eu des trop
grosses pluies, parce qu'on surveille.» J'ai confiance à tout ça, là.

465 Mais le ruisseau Saint-Charles, vous dites, là, c'est une place où se déverse le plus
proche, qui lui s'en va après dans la rivière des Mille-Îles, qui est un des plus près. Je n'ai pas été
vérifier, voir...

LE PRÉSIDENT :

Autrement dit, en fait, vous avez pris ça dans le rapport du BAPE 2003.

470 **Mme ROLLANDE DULONG :**

Exactement.

LE PRÉSIDENT :

475 C'est ça?

Mme ROLLANDE DULONG :

480 C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

485 D'accord, parfait. Je vous remercie, Madame Dulong.

Mme ROLLANDE DULONG :

Ça fait plaisir.

490 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Julienne Gagnon, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Gagnon.

Mme JULIENNE GAGNON :

495

Bonsoir, Monsieur le Président, Monsieur, Madame les Commissaires.

Moi, mon mémoire, il est très court, mais il parle beaucoup de la publicité qu'on a lue dans les journaux par rapport à ce que BFI a mis dans les journaux locaux et par rapport aussi à ce qui a été dit dans le BAPE 2003, le rapport du BAPE. Je parle un petit peu de mon expérience en même temps.

500

L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE

505

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame.

Monsieur Fortin.

510

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Bonjour, Madame Gagnon.

515

Mme JULIENNE GAGNON :

Bonjour.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

520

Quand vous dites au début de votre mémoire : «J'ignorais jusqu'en 2003 qu'un dépotoir faisait partie de mon environnement immédiat», mais vous demeurez au même endroit depuis 1980.

525

Mme JULIENNE GAGNON :

Oui.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

530

Donc, qu'est-ce qui vous a amenée tout à coup à...

Mme JULIENNE GAGNON :

535 Bien, c'est-à-dire que je le savais qu'il y avait un dépotoir près de chez moi, mais c'était un petit dépotoir. C'était une petite zone, puis tu ne savais pas trop exactement à quelle distance elle était de chez toi, mais je savais qu'il y avait quelque chose. Mais je veux dire, c'était quand même pas ce que c'est devenu aujourd'hui.

540 **M. PIERRE FORTIN, commissaire :**

Est-ce que vous avez subi des nuisances, entre 1980 et 2003?

Mme JULIENNE GAGNON :

545

Oui.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

550 Est-ce que vous avez subi des nuisances?

Mme JULIENNE GAGNON :

555 Bien, il n'était pas exploité comme il l'est depuis 1995, je dirais. À ce moment-là, des nuisances, on n'en avait pas autant parce que c'était un petit dépotoir.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Mais vous demeurez à quel endroit?

560

Mme JULIENNE GAGNON :

Moi, je reste sur la rue Nathalie.

565 **M. PIERRE FORTIN, commissaire :**

Dans le secteur de la Presqu'île?

Mme JULIENNE GAGNON :

570

Oui.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

575 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

580 Vous souhaitez dans votre mémoire qu'on donne un délai irrévocable finalement aux municipalités pour qu'elles modifient peut-être la chose. Selon vous, ce délai-là devrait être de combien de temps?

Mme JULIENNE GAGNON :

585 Bien, moi, je dis qu'on ne peut pas leur donner un délai très prolongé. Parce que là, on leur avait donné cinq ans pour qu'ils fassent quelque chose et, dans ces cinq années-là, ils n'ont rien fait, parce qu'ils ont attendu d'être rendus à l'extrême limite. Ça fait que je me dis, bon, si on veut que ce soit applicable, bien, je pense que le délai il doit être très court. D'après moi, maximum deux ans.

590 **LE PRÉSIDENT :**

Maximum deux ans, d'accord. Et outre les 3R-V, est-ce qu'il y a d'autres alternatives que vous voyez?

595 **Mme JULIENNE GAGNON :**

Par rapport à?

LE PRÉSIDENT :

600 Par rapport à la réduction des déchets ou par rapport à cette gestion-là, encore mieux par rapport à leur disposition. Parce que si on fait la promotion des 3R-V, donc on diminue la quantité de déchets qui vont être générés. Par contre, il va en rester. Il en reste tout le temps. Des déchets ultimes, il va toujours en avoir. Mais est-ce qu'il y a d'autres alternatives que
605 l'enfouissement auxquelles vous avez pensé, qui pourraient être mises de l'avant par les municipalités ou par la CMM?

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

610 Est-ce que vous comprenez qu'est-ce que ça veut dire les 3R-V?

Mme JULIENNE GAGNON :

Oui.

615

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

D'accord. Excusez-moi.

620 **Mme JULIENNE GAGNON :**

Je ne suis pas assez experte dans ce milieu-là pour savoir ce serait quoi les alternatives, mais je veux dire, on en a entendu parler ici, on a entendu parler de différentes solutions qui pourraient être applicables. Je pense que, moi, je ne suis pas dans le milieu, il y a des gens
625 vraiment qui sont là pour ça, pour penser à la façon de faire. Parce qu'on voit dans d'autres, en Europe ou à différents endroits, qui ont des solutions différentes des nôtres et ça fonctionne.

LE PRÉSIDENT :

630 Parfait. Je vous remercie infiniment, Madame Gagnon.

Madame Tina Juliano, s'il vous plaît.

Mme TINA JULIANO :

635 J'ai emmené ma fille, si c'est possible.

LE PRÉSIDENT :

640 Ça nous fait plaisir, Madame. Parce que nous, vous savez, au BAPE, c'est rare qu'on voit des jeunes enfants ou des adolescents. C'est rare qu'on en voit. Et même des jeunes adultes, c'est aussi rare. Et ça nous fait extrêmement plaisir parce qu'on dit : «Bon, il y a une relève, finalement.

645 **Mme TINA JULIANO :**

Voilà. Merci beaucoup. Alors, bonjour. Premièrement, je vous présente ma fille, Jennifer Lapointe. Et puis j'aimerais savoir si c'est possible qu'elle ait un petit droit de parole, une ou deux phrases, qu'elle aimerait exprimer à la fin de mon mémoire.

650

LE PRÉSIDENT :

Trois ou quatre, ça ne nous dérange pas.

655 **Mme TINA JULIANO :**

Vous êtes très gentil.

LE PRÉSIDENT :

660

Bienvenue.

Mme TINA JULIANO :

665

Alors, bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, les Commissaires et à tous les intervenants dans ce dossier.

670

Je me présente. Je suis Tina Juliano. je suis résidente de Le Gardeur depuis 23 ans et bénévole du Comité du parc Desrosiers.

675

J'aimerais faire une requête spéciale, d'avoir le temps d'exprimer tout ce que j'ai à dire sans avoir un temps limité pour exprimer toutes mes inquiétudes et tous mes commentaires. Parce que je trouve ça injuste de votre part de nous donner 15 minutes de droit de parole quand vous nous imposez 17 ans et plus de pollution contre notre gré.

LE PRÉSIDENT :

Je vais vous arrêter. Ce n'est pas moi qui vous impose 17 ans.

680

Mme TINA JULIANO :

Mais on parle de ce dossier-là.

LE PRÉSIDENT :

685

Il faut faire attention.

Mme TINA JULIANO :

690

Non, mais toute l'histoire.

LE PRÉSIDENT :

695

Parce qu'en fait, le rapport n'est pas encore écrit.

Mme TINA JULIANO :

En tout cas, il y a des gens qui nous imposent ce fameux mégadépotoir-là en quelque part.

700

LE PRÉSIDENT :

Allez-y, continuez.

705

Mme TINA JULIANO :

Alors, je pense qu'il y a un grand écart entre 15 minutes de droit de parole et 17 ans. Alors, je ne sais pas si c'est possible, je vous remercie d'avance pour...

710

J'ai essayé, en passant, j'ai essayé de raccourcir, parce que j'ai trouvé que mon mémoire est très long, et puis j'aimerais plus peut-être mettre une emphase sur les réponses, les alternatives après la séance de hier soir que j'ai assisté. J'étais couchée. Je me suis relevée puis là j'écrivais des choses et puis en tout cas j'aimerais essayer de parler plus peut-être de ça. Je vais essayer de raccourcir le plus possible.

715

LE PRÉSIDENT :

On vous écoute.

720

Mme TINA JULIANO :

Alors, je vais commencer par le parc Desrosiers. Puis en passant, en premier lieu, j'aimerais dire que je vais parler au nom des jeunes présents et des jeunes qui ne sont pas présents ici ce soir. Parce qu'en étant bénévole dans un comité de parc, je représente en quelque part les jeunes, qui ont plus ou moins droit de parole ou quelque chose comme ça.

725

Alors, je vais commencer par le parc Desrosiers. Ce parc existe depuis plus de 30 ans. Ce sont tous des bénévoles qui ont participé au fil des ans. Nous sommes très concernés par la proximité du site d'enfouissement, par ses odeurs que nous subissons, les produits toxiques, dont le lixiviat, que nous respirons, par les coupes des arbres dont le vent devient de plus en plus présent avec les années. Et je peux vous dire que, d'année en année, nous avons remarqué une différence nous procurant beaucoup plus de désagréments.

730

Ce parc est fréquenté par beaucoup de gens, soit par les garderies, nos petits bouts de chou, qui viennent de partout de la région, les gens du quartier, les équipes de soccer qui viennent compétitionner, les écoles qui viennent de partout, soit en autobus, et ceux de la région qui viennent en bicyclette, les compétitions de bicycle de montagne. Puis j'en passe, parce que je pourrais continuer à énumérer mais, à un moment donné, il faut arrêter.

735

740

Est-il convenable et concevable de voir tous ces gens profiter de ce beau parc et par le fait même les mettre en danger?

745 Nous vivons dans un environnement de plus en plus chimiquement modifié. Santé Canada dit qu'il y a un lien direct entre les produits chimiques et les problèmes de santé. Selon les études, la région de Lanaudière est la plus affectée par les problèmes respiratoires. Je pense qu'ils en parlent régulièrement.

750 J'aimerais vous mentionner que c'est nous, les gens de Lanaudière, qui allons payer la note, ce qui veut dire : Repentigny, Charlemagne, Le Gardeur, Lachenaie, Mascouche et Terrebonne.

L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE

755 **DÉBUT DE LA PHRASE PAGE 2: «Je vais commencer par le...»**

FIN DE LA PHRASE PAGE 7 : (... Dieu sait comment on en a de besoin.)

Avant de conclure, j'aimerais poser une question que je crois qui n'a pas été mentionnée, en tout cas le temps que j'ai été présente. Je ne sais pas si c'est possible?

760 **LE PRÉSIDENT :**

Posez la question, mais je ne suis pas certain que vous aurez la réponse, par contre.

765 **Mme TINA JULIANO :**

Ce n'est pas grave. Même si je ne l'ai pas tout de suite, si je l'ai plus tard, j'aimerais quand même avoir une réponse.

770 J'aimerais savoir la limite de BFI. Si on regarde, mettons, sur la carte, le terrain de BFI avec les sentiers de la Presqu'île, y a-t-il une distance qui est respectée? Vous êtes tout de même voisin avec ce centre de villégiature. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a regardé cet aspect?

775 Parce que c'est quand même collé. Il y a un centre de villégiature puis il y a les vidanges. Y a-t-il une limite de terrain? Je ne sais pas, moi, 100 pieds, 200 pieds ou c'est vraiment à la limite bang! bang!? Je pense qu'en quelque part c'est un sujet qui est très important.

LE PRÉSIDENT :

780 On enverra peut-être une question aux municipalités à cet effet-là. Parce qu'il y en a une partie à l'est du terrain de BFI qui lui appartient en plus, sa zone tampon. Donc, il a son terrain...

Mme TINA JULIANO :

Mais moi, je parlais surtout avec la partie, dans le fond, de BFI avec le sentier.

785

LE PRÉSIDENT :

En fait, celui qui est complètement au nord finalement, au nord du site?

790

Mme TINA JULIANO :

Bien, vraiment dans le fond, si je regardais sur la carte là-bas...

LE PRÉSIDENT :

795

On va mettre la carte.

Mme TINA JULIANO :

800

... la limite, dans le fond les deux qui sont vraiment collés côte à côte, si on peut...

LE PRÉSIDENT :

805

De toute façon, on va mettre la carte parce que j'avais une question effectivement à propos de ça. Donc, si je ne me trompe pas, c'est cette partie-là ici en haut, n'est-ce pas?

Mme TINA JULIANO :

810

Oui, où est-ce que vraiment le terrain, dans le fond de qu'est-ce que j'ai vu sur la carte, vraiment la limite de BFI avec les sentiers de la Presqu'île, qu'est-ce qui est vraiment côte à côte, avoisinant ensemble.

LE PRÉSIDENT :

815

En fait, le terrain de BFI, si je ne me trompe pas, termine ici. Parce que ça, c'est la propriété... en fait, c'est les limites des municipalités. Donc, ici, en haut, tout ça, c'est Mascouche. Puis ici, c'est, si je ne me trompe pas, Mascouche également en bas. De ce côté-là, ici, c'est Terrebonne. Donc, ce serait ça ici, en haut.

820

Mme TINA JULIANO :

Oui, c'est surtout ce point-là que je parle, qu'est-ce qui est côte à côte.

LE PRÉSIDENT :

825

Côte à côte, je pense qu'ils sont tous côte à côte, mais on va poser la question. Les analystes vont prendre ça en note et on va faire parvenir une question.

Mme TINA JULIANO :

830

Parce que je sais que ça n'a pas été mentionné. À ma connaissance, ça n'a pas été mentionné, puis je m'inquiétais au niveau là-dessus, parce que j'utilise quand même beaucoup le centre de villégiature. Puis je me dis : «Voir un tas de vidanges quand tu fais du ski, ce n'est pas vraiment intéressant.»

835

Alors pour ma conclusion, j'aimerais exprimer ceci. Les enjeux sur cette table sont très importants que, souvent et malheureusement, on oublie les gens et l'environnement.

840

Nous vivons dans un monde d'abondance et de gaspillage où les multinationales s'enrichissent au détriment des plus démunis.

Dieu nous a donné comme maison cette magnifique terre que l'homme sans jugement se plaît à détruire pour s'enrichir.

845

Alors, je vous remercie de m'avoir écoutée, Monsieur le Président, Monsieur et Madame les Commissaires, je suis résidente de Le Gardeur, bénévole du Comité du parc Desrosiers et je dirais même porte-parole pour bien des gens que j'ai exprimé beaucoup les réponses de mon entourage, amis, voisins, collègues, etc.

850

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame Juliano. Je sais que votre fille veut parler si je ne me trompe pas.

855

Mme TINA JULIANO :

Je lui cède la parole.

LE PRÉSIDENT :

860

D'accord. Si je me rappelle bien, c'est Jennifer, n'est-ce pas?

Mlle JENNIFER LAPOINTE :

865

Oui.

LE PRÉSIDENT :

On t'écoute, Jennifer.

870

Mlle JENNIFER LAPOINTE :

Bonjour. Merci de m'avoir accordé ce droit de parole. J'ai quelques mots à vous dire. C'est seulement que quand je reviens de l'école le soir, quelques jours pendant la semaine, on a des petites odeurs chez nous. Puis le soir, plus qu'on avance pendant la soirée, plus qu'on entend des bruits des camions, comme ma mère l'a mentionné.

875

Merci de m'avoir écoutée.

880

LE PRÉSIDENT :

Ça nous fait plaisir.

Maintenant, Madame, évidemment vous comprendrez qu'on a une ou deux questions pour vous.

885

Mme TINA JULIANO :

Je n'ai pas de problème.

890

LE PRÉSIDENT :

Je vais laisser mon ami Pierre commencer. Monsieur Fortin.

895

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Bonjour, Madame Juliano.

900

Mme TINA JULIANO :

Bonsoir.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Quand vous parlez de la perte de jouissance du chemin Quintal, est-ce que c'est un ancien chemin qui menait à un accès au site? Il est où ce chemin?

905

Mme TINA JULIANO :

910 Ce chemin-là, si je pouvais voir les cartes, je ne sais pas, en tout cas ce chemin-là...

LE PRÉSIDENT :

Oui, on va l'avoir.

915

Mme TINA JULIANO :

... il traversait bord en bord, dans le fond, existant. Peut-être que sur là-dessus on ne le voit plus, parce que déjà là il n'existe même plus. Mais le chemin Quintal, il faisait bord en bord. Les gens parlaient puis ils se promenaient. Le monde de Laval pouvait s'en venir chez nous, les gens de Repentigny, ainsi de suite. On pouvait faire vice versa, nord-sud. Alors, ça, on est pénalisés carrément pour ça.

920

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est ça le chemin Quintal, cette petite...

925

Mme TINA JULIANO :

Si je ne me trompe pas, oui.

930

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Ça, c'est est-ouest ou nord-sud?

935

LE PRÉSIDENT :

C'est est-ouest plus que nord-sud. Parce que nord-sud, sud c'est vers le fleuve et nord vers le haut. Donc, est-ouest, Québec ?

940

Mme TINA JULIANO :

C'est possible. En tout cas, on avait notre chemin qu'on passait, tous les gens. Tous les gens de la région, on le prenait ce chemin-là. On est pénalisés.

945

LE PRÉSIDENT :

À l'heure actuelle, je pense, si je ne me trompe pas, il y a la sablière, c'est ça, les sables Thouin?

950

Mme TINA JULIANO :

Je crois que c'est...

955

LE PRÉSIDENT :

C'est sablière Thouin, Madame?

960

Mme TINA JULIANO :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

965

C'est ça. Parce que quand on a fait notre petite tournée, la commission, on s'est promenés pas mal dans les rangs alentour et, si je me rappelle bien, c'est le chemin qui mène à la sablière Thouin.

970

Mme TINA JULIANO :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

975

Probablement que compte tenu que c'est la sablière, probablement qu'aujourd'hui vous ne pourriez même plus utiliser ce chemin-là. Mais c'était quoi? C'était motoneige?

Mme TINA JULIANO :

980

Les gens à cheval, en «sleigh ride», en motoneige, en quad, en motocross, les gens même à pied. J'ai vu des gens le prendre à pied.

LE PRÉSIDENT :

985

Et en parlant de cheval, en haut, à côté des sentiers de la Presqu'île, est-ce qu'il y a des...

Mme TINA JULIANO :

990

C'est mon écurie.

LE PRÉSIDENT :

C'est votre écurie?

995

Mme TINA JULIANO :

Oui, Monsieur.

1000

LE PRÉSIDENT :

Je pense qu'il y a des... pas des pistes, mais des...

1005

Mme TINA JULIANO :

Ah! si c'est les pistes de course, c'est les fermes de la Presqu'île.

LE PRÉSIDENT :

1010

Non, non, ce n'est pas des pistes.

Mme TINA JULIANO :

Ce n'est pas moi.

1015

LE PRÉSIDENT :

En fait, des petits sentiers pour les chevaux.

1020

Mme TINA JULIANO :

Oui. On les prenait.

LE PRÉSIDENT :

1025

Est-ce qu'ils sont à même les sentiers de la Presqu'île?

Mme TINA JULIANO :

1030

Non.

LE PRÉSIDENT :

Non?

1035

Mme TINA JULIANO :

C'est complètement indépendant.

1040

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que les terrains vous appartiennent à ce moment-là?

Mme TINA JULIANO :

1045

Non. C'était comme, comment je pourrais dire, des droits de passage qu'on a utilisés pendant des années, des années, avec la permission et autorisation, si on peut dire, avec les gens, les terrains à qui appartenaient ces gens. Je veux dire, tout le monde utilisait ce chemin-là. Ça fait vingt ans qu'on utilise ce chemin-là en quelque part, là, tu sais, que les gens se promènent dedans.

1050

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Là, c'est un chemin qui n'existe plus à cause qu'il passe...

1055

Mme TINA JULIANO :

À cause des vidanges. À un moment donné, je suis arrivée dans la «trail» puis regarde, tu n'as plus de «trail», tu as la montagne de vidanges. C'est comme : «C'est quoi ça?»

1060

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Il n'y a plus de forêt.

1065

Mme TINA JULIANO :

Bien, il n'y a plus de forêt. C'est carrément coupé. C'est une montagne.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1070

Parce que dans le paragraphe, vous dites : «Perte de jouissance de notre forêt.»

Mme TINA JULIANO :

1075 Oui, parce qu'on l'utilisait. Tous les gens de la région ici utilisaient la forêt. Des gens du Kid Ranch ou de plusieurs... plein de gens d'écurie dans les alentours partaient, ils allaient prendre ce chemin-là. Les gens en quad, ils partaient, je ne sais pas, moi, de Mascouche, ils pouvaient s'en venir par ici et ainsi de suite.

1080 Il y a vraiment des pertes économiques, j'en suis sûre, énormes, parce que c'est un marché économique quand même assez imposant qu'on peut dire.

LE PRÉSIDENT :

1085 Quand vous parlez de forêt, donc, autrement dit, la forêt qui était existante a été remplacée par...

Mme TINA JULIANO :

1090 Bien, elle est remplacée par un tas de vidanges.

LE PRÉSIDENT :

1095 Par un tas de vidanges.

Mme TINA JULIANO :

Ce n'est pas compliqué.

1100 **LE PRÉSIDENT :**

Maintenant, tantôt vous avez parlé de planter des arbres. Est-ce que vous pourriez m'indiquer à quel endroit vous souhaiteriez que ce soit planté?

1105 **Mme TINA JULIANO :**

Où ce qu'il y a les vents dominants.

LE PRÉSIDENT :

1110 Les vents...

Mme TINA JULIANO :

1115 Je ne pourrais pas vous dire, parce que je n'ai pas vraiment visité le site en tant que tel. J'ai visité, façon de parler, dire, l'extérieur du site. Quand tu arrives puis t'es dans une «trail» dans le bois, puis tu arrives avec une montagne de vidanges qu'il n'y a plus de «trail», c'est de ce côté-là que, moi, j'ai vu le site d'enfouissement.

1120 **LE PRÉSIDENT :**

Mais j'aimerais ça savoir exactement où. Parce que si on regarde, c'est tout du boisé, j'imagine. Tout ce qui est vert, là, c'est du boisé?

1125 **Mme TINA JULIANO :**

Il faudrait que je regarde de plus proche. Je n'ai pas mes lunettes.

LE PRÉSIDENT :

1130 Allez-y. Gênez-vous pas, allez-y. Il y a un micro.

Mme TINA JULIANO :

1135 C'est quoi votre question?

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1140 Il y a un écran ici.

Mme TINA JULIANO :

C'est quoi votre question?

1145 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Où planter les arbres.

Mme TINA JULIANO :

1150 Où ce qu'il y a les vents dominants. Où sont les vents dominants.

LE PRÉSIDENT :

1155 Voulez-vous prendre le micro, s'il vous plaît, Madame Juliano, parce que madame
Maisonneuve va avoir un peu de difficulté à vous entendre.

Mme TINA JULIANO :

1160 Bien, moi, je voulais savoir, sur le site ici, ils sont où les vents dominants dans tout ça?

LE PRÉSIDENT :

1165 Ils s'en vont vers les sentiers de la Presqu'île.

Mme TINA JULIANO :

1170 Alors, si les vents sont dominants par là, je mettrais des arbres là, mais pas avec les
lignes électriques. Je peux comprendre que Hydro-Québec en quelque part, avec qu'est-ce qu'on
a déjà vu avec le verglas, que c'est sûr que des arbres, ça peut les nuire, puis je suis vraiment
d'accord avec eux autres. Mais qu'il y ait des arbres où ce qu'il y a vraiment des vents dominants
en quelque part. Regarder où ce qu'ils sont les vents dominants puis faire des talus. Je n'ai pas
visité le site. Je n'ai pas visité le site, mais en quelque part là.

1175 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Merci, Madame.

1180 Madame Bigué, avez-vous des questions?

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Non, merci.

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, quand vous parlez que c'est votre ranch, donc je présume que c'est en arrière?

Mme TINA JULIANO :

1190 Le petit ranch qui est à côté des sentiers de la Presqu'île. Il n'est pas sur la carte. Je suis
trop petite pour ça.

LE PRÉSIDENT :

1195

Mais votre résidence, est-ce que...

Mme TINA JULIANO :

1200

Elle est juste en face.

LE PRÉSIDENT :

1205

Dans le sentier de la Presqu'île?

Mme TINA JULIANO :

Elle est juste à côté.

1210

LE PRÉSIDENT :

Mais ça ne me dit pas...

Mme TINA JULIANO :

1215

Sur la rue Jean-Pierre.

LE PRÉSIDENT :

1220

D'accord.

Mme TINA JULIANO :

1225

Je suis située sur la rue Jean-Pierre.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

On connaît le secteur.

1230

Mme TINA JULIANO :

Ma résidence est sur la rue Jean-Pierre et mon écurie est sur la rue Monique. Alors, j'ai deux propriétés, une en face de l'autre.

1235 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Ça nous situe un peu plus.

1240 **Mme TINA JULIANO :**

Alors, Jean-Pierre, le stationnement du ski, l'écurie, le parc, les vidanges, les sentiers.

LE PRÉSIDENT :

1245 D'accord.

Mme TINA JULIANO :

C'est notre environnement.

1250

LE PRÉSIDENT :

Excellent. Parfait. On vous remercie infiniment.

1255 **Mme TINA JULIANO :**

1260 Qu'est-ce que je vais faire, je vais déposer des documents, parce que c'est trop long, je ne veux pas éterniser ça non plus, sur les réponses à des alternatives, comme je vous disais, les 5R. J'étais rendue à revamper et rajeunir avec récupération, revalorisation et puis la réduction à la source.

1260

1265 Mais j'aimerais apporter un point : que le gouvernement investit 38 M\$ de biogaz pour les sites d'enfouissement. J'aimerais savoir combien de millions sont attribués à la sensibilisation auprès des gens comment gérer nos déchets, de faire des concours dans les villes, dans les écoles. On pourrait être surpris de tout ce qu'on pourrait entendre. Il y a beaucoup d'idées qui pourraient germer là.

1265

1270 Et puis je prendrais 8 M\$ de ces 38 M\$, et je mettrais beaucoup d'énergie et l'emphase sur l'insertion sociale, de faire des écoparcs, d'appliquer vraiment la règle, je dirais, des 5R, comme je disais, recyclage, récupération, revalorisation, rajeunir, revamper. Oui, c'est ça. Puis d'appliquer aussi, en appliquant ça, de faire comme le maire Gendron, d'être drastique puis d'appliquer. Arrêtons de parler puis agissons.

1270

LE PRÉSIDENT :

1275

Parfait. Vous allez déposer ça auprès de madame Poliquin?

Mme TINA JULIANO :

1280

Oui. Excusez, par exemple, c'est vraiment griffonné à la main.

LE PRÉSIDENT :

1285

Ce n'est pas grave.

Mme TINA JULIANO :

1290

Mais j'aimerais dans le fond le déposer en tant que tel. Puis j'ai une lettre vraiment qui approfondit l'insertion sociale, que vous pourrez lire, avec une couple de coupures de journaux.

LE PRÉSIDENT :

1295

Excellent. Je vous remercie, Madame Juliano.

Mme TINA JULIANO :

1300

Merci beaucoup de m'avoir écoutée et tous les gens dans cette salle aussi.

LE PRÉSIDENT :

Merci Jennifer.

1305

Nous allons passer maintenant à la Chambre de commerce de Repentigny, Le Gardeur. Bonjour, Monsieur Miller.

M. ROBERT MILLER :

1310

Oui, bonjour, Monsieur le Président. Madame, Monsieur les Commissaires, bonsoir.

Alors, mon nom, Robert Miller. Je suis président à la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny depuis trois ans. Ça fait plaisir de déposer notre mémoire ce soir. Alors, en préambule, permettez-moi de présenter notre chambre.

L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE

1315

LE PRÉSIDENT :

Merci. On a quelques questions pour vous. Est-ce que vous pourriez nous préciser en quoi la demande actuelle de BFI serait une menace pour l'économie locale?

1320

M. ROBERT MILLER :

Comme on dit dans notre mémoire, il y a une grande incertitude. Voyez-vous, on parle d'empiler les déchets durant 17 ans, 10, 15, je ne sais pas combien d'étages de haut. On n'a pas d'études encore sérieuses. On le dit et tout le monde le dit, il n'y a pas d'études indépendantes qui ont été faites et on s'en va dans une incertitude totale.

1325

Et même, je vous dirais, j'irais jusqu'à vous dire, quand même qu'il y aurait des études indépendantes, très scientifiques, je pense que ça n'a jamais été exploité un site qui va s'élever aussi haut. C'est une expérience qu'on tente. On est des cobayes. Et si jamais il y avait des effets dans 10, 15 ans qu'on n'avait pas escomptés, on va se retrouver devant un problème insurmontable. On fait quoi avec un dépotoir de 10, 15 étages de haut? Comment on déplace ça? Comment? Et c'est ce qui nous fait peur. On se retrouve devant un problème insurmontable et à ce moment-là, ça va avoir des effets extrêmement négatifs pour la région.

1330

1335

LE PRÉSIDENT :

Mais économiquement parlant, je ne vois pas... en tout cas, j'ai de la misère à vous suivre un petit peu, là. Parce que si on regarde depuis 2003, est-ce qu'il y a eu une dégradation de l'économie locale?

1340

M. ROBERT MILLER :

Bien, depuis 2003, ce serait difficile à évaluer. Sauf que depuis 2003, depuis tout le temps, on a enfoui des déchets; maintenant, on parle de les empiler. Il y a une nette différence. On commence déjà à voir l'élévation des déchets. Et du moment où ça va commencer à s'empiler assez haut merci, j'ai comme l'impression que s'il y a des doutes, comme on parle dans notre mémoire, raisonnables, bien, les gens ne viendront pas s'établir ou ils vont fuir et ça va se répercuter dans l'économie locale, dans les commerces et tout ça. C'est au niveau de l'abstention.

1345

1350

LE PRÉSIDENT :

Madame Bigué.

1355

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Alors, comment expliquez-vous que, vous avez dit dans votre mémoire, à la page 4, que ce secteur-là limitrophe au site de BFI est en croissance démographique et économique.

1360

M. ROBERT MILLER :

Bien, parce que là, jusqu'à date, les effets ne se sont pas faits trop sentir, mais ça risque d'arriver drôlement si le projet est autorisé.

1365

LE PRÉSIDENT :

En fait, là, vous présumez que ça va arriver. C'est ça?

1370

M. ROBERT MILLER :

Bien, il me semble que c'est très difficile à deviner que ça va arriver. Parce que, écoutez, une tonne de déchets qui va s'empiler, c'est extrêmement inquiétant.

1375

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Fortin.

1380

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Oui. Vous concluez en disant que vous vous prononcez sur la fermeture imminente du site, j'en comprends.

1385

M. ROBERT MILLER :

Oui.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1390

En ce que je lis en page 4, que vous donneriez un délai de deux ans.

M. ROBERT MILLER :

Oui. Bien, c'est ce qui nous apparaît raisonnable.

1395

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Sur la base de?

M. ROBERT MILLER :

1400

Sur la base qu'on se dit : «Il était prévu quatre à six ans pour trouver des sites alternatifs, il n'y a rien qui a été fait, absolument rien.» Alors, on se dit : «Mettons les bouches doubles et prenons deux ans pour essayer de trouver des sites», pour pas qu'on tombe dans le piège de dire : «Bon, bien, il y a des solutions alternatives qui s'en viennent», des incinérateurs et tout et tout, des nouvelles techniques, mais qui vont prendre beaucoup, beaucoup de temps et pour ne pas qu'on tombe dans le piège de dire : «Bien, oui, on va attendre ces solutions-là.» Mais si ça prend 10, 15 ans, ça va s'empiler.

1405

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1410

C'est parce que dans votre mémoire, vous dites jusqu'en 2010 pour que la CMM prenne immédiatement le virage de la valorisation énergétique des déchets.

M. ROBERT MILLER :

1415

Qu'elle commence déjà, justement, à regarder les autres solutions au niveau déchets.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1420

Et vous assumez que la valorisation énergétique, on pourrait donner deux ans pour que ça puisse...

M. ROBERT MILLER :

1425

Mais ce qu'on veut, c'est qu'on commence tout de suite à le regarder. Je ne sais pas combien d'années ça va prendre. Mais si nous, on se dit, on se donne deux ans pour trouver des sites alternatifs et qu'on commence tout de suite, bien, il y a peut-être des choses qui vont arriver. Il serait temps, je pense.

LE PRÉSIDENT :

1430

Et si on ferme en 2010 et qu'il n'y a pas de solution de rechange prête, qu'est-ce qu'on fait avec les déchets?

M. ROBERT MILLER :

1435

Bien, c'est ça qu'on dit dans notre mémoire, on donne jusqu'en 2010 pour trouver des sites alternatifs, pour qu'en 2010 on soit prêt à les recevoir ailleurs, et arrêter de penser que la seule solution de la CMM, c'est de les mettre ici, à Lachenaie.

1440

LE PRÉSIDENT :

Et est-ce que vous avez des suggestions pour des sites alternatifs?

1445 **M. ROBERT MILLER :**

Non, malheureusement, je n'ai pas de solution pour les sites alternatifs. J'aurais pensé que le travail aurait été fait, il y a cinq ans, par les ministères concernés, par la CMM et tout ça. Et c'est extrêmement décevant de voir qu'il n'y a absolument rien de fait et qu'aujourd'hui on nous pose la question. C'est extrêmement décevant.

1450

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Miller.

1455

M. ROBERT MILLER :

Merci.

1460 **LE PRÉSIDENT :**

Nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes et on revient par la suite.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

1465

REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

Je vais demander à madame Emmanuelle Beauchamp, s'il vous plaît, de se présenter à l'avant. Bonsoir, Madame Beauchamp.

1470

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

Bonsoir.

1475

LE PRÉSIDENT :

Quand vous serez prête, vous débutez.

1480

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

Je suis prête.

1485 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1490

Donc, bonsoir.

L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE

1495 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Beauchamp. On a évidemment quelques petites questions.

1500 Vous avez mentionné dans votre mémoire que vous ne pouvez plus ouvrir les fenêtres ou encore faire un barbecue à l'extérieur parce qu'il y a des épisodes d'odeurs. À quelle fréquence sont ces épisodes d'odeurs?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1505

Je vais me référer à l'été dernier. C'était assez fréquent, pour virer à l'envers, c'était assez fréquent. C'était sur plusieurs jours que ça pouvait arriver. Je dirais il ne s'écoulait peut-être pas deux semaines sans qu'il n'y ait pas ce genre d'épisodes d'odeurs. C'était infernal.

LE PRÉSIDENT :

1510

Et les épisodes duraient combien de temps? Est-ce que c'était une heure?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1515

L'odeur pouvait être très forte et très désagréable, et continuer plusieurs jours, peut-être plus faiblement, heureusement. Mais le matin, vous ouvrez vos fenêtres, ça sent. Le soir, vous vous couchez, vous les fermez parce qu'il y a du bruit aussi, et ça sent encore sur plusieurs jours.

LE PRÉSIDENT :

1520

Quand vous mentionnez également que les plaintes devraient faire partie du processus

du BAPE, est-ce que vous pourriez préciser votre pensée?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1525

C'est que j'ai entendu donc que les plaintes des citoyens n'avaient pas été prises en compte dans l'étude d'impact de BFI. Je ne comprends pas pourquoi, puisqu'elles reflètent la réalité.

1530

J'ai remarqué une espèce de campagne de dénigrement, une campagne de salissage des gens qui font des plaintes : «Ce sont toujours les mêmes.» Mais c'est la réalité. C'est par plaisir que je ferme les fenêtres et je me mets sur mon ordinateur pour faire des plaintes? Non.

1535

Donc, je trouve que ça reflète la réalité. C'est notre quotidien. Pourquoi passer ça sous silence? Pourquoi faire défiler des étudiants durant tout l'été, leur dire de sentir, calibrer leur nez? Eux, ils sont payés, c'est ça qui les intéresse, ils s'endorment. Ils sont au coin d'une écurie, ils sentent les odeurs d'écurie, comment voulez-vous qu'ils sentent les odeurs de poubelles?

LE PRÉSIDENT :

1540

D'accord. Merci.

Monsieur Fortin.

1545

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Bonjour, Madame. À la page 3, vous demandez une étude indépendante qui soit réalisée pour les biogaz. Est-ce que vous pourriez me dire qui pourrait faire cette étude-là? Avez-vous pensé à un groupe en particulier?

1550

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

Donc, qu'il est indépendant, que les fonds ne proviennent pas de BFI, que les capteurs soient situés aux bons endroits.

1555

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Mais si ça ne vient pas de BFI, l'argent viendrait de qui? Elle serait financée comment?

1560

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

En tout cas, pas de BFI. Écoutez, comment dire, je ne suis pas experte dans le

1565 domaine. Par contre, je commence à devenir experte dans les odeurs que je sens. Ce que je
sais, c'est que l'étude de BFI dit qu'on peut vivre 70 ans dans ce genre d'odeurs. Moi, je les ai
senties, ce n'est pas possible. Et la preuve en est, c'est que les capteurs ne sont pas situés aux
bons endroits. Qu'on les mette aux bons endroits, ces capteurs.

1570 Il y a bien des gens. Il y en a plein le bottin des gens qui sont capables de faire des
études. Le financement, c'est possible aussi de débloquer de l'argent, faire des choses dans les
règles de l'art. Où aller trouver l'argent, Monsieur, je ne peux pas vous répondre. Maintenant, il
y a des personnes compétentes pour le faire.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1575 Je me suis dit, vous y aviez peut-être songé. C'est pour ça que je vous posais la
question.

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1580 Je sais ce que je veux, comment le faire.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

1585 À la toute fin, en page 8, vous faites référence à des solutions rapides comme
alternatives à l'enfouissement. Est-ce que vous avez des exemples?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1590 Là, je vous renverrais plutôt à la CMM qui fait des travaux et qui fait des études. Ce n'est
pas moi qui répondrais à leur place. Maintenant, des sites d'enfouissement, il y en a et ils sont
capables d'en prendre. Quand BFI dit : «On est les seuls à pouvoir recevoir les déchets», c'est
faux.

LE PRÉSIDENT :

1595 Madame Bigué.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1600 Concernant le processus de traitement des plaintes, vous devez certainement avoir des
suggestions pour l'amélioration?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1605 De ce que je sais, c'est qu'il n'y a personne, en tout cas, apparemment il n'y a personne pour recevoir les plaintes en santé environnementale. Parce que ma question, mon questionnement, à respirer ça, ce n'est plus l'environnement, c'est ma santé et, ça, il n'y a personne qui le prend. C'est-à-dire que je me suis heurtée à des murs en m'adressant à la DSP, à l'Agence de la Direction de santé publique.

1610

Les mots sont tellement simples, Madame, que je me perds un peu dans tout ça. Mais ce qui est certain, c'est qu'on fait des plaintes. Elles sont stockées quelque part. Elles ne servent même pas à l'étude d'impact. La réalité est là. Améliorer ça, oui, que quelqu'un prenne ça en charge, que ce soit l'Environnement, que ce soit la Santé, mais il y a un problème.

1615

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1620 Pour faciliter votre démarche, depuis le temps que vous demeurez dans les environs, qu'est-ce qui vous satisferait le plus, à prime abord, qui pourrait assurer un suivi rapide et une vérification des plaintes? Comment vous voyez ça? Est-ce que vous y avez songé un peu?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1625 Quand on fait une plainte, je n'ai jamais vu quelqu'un. Puisqu'on fait des plaintes au ministère de l'Environnement situé à Repentigny, je n'ai jamais vu quelqu'un venir. Je les ai pourtant invités. Dans mes plaintes, je leur ai dit : «Venez, ça sent. Ça fait deux heures que ça sent. Ça va continuer encore.» Personne n'est jamais venu. Quand on s'adresse à la Santé, ils disent : «Adressez-vous à l'Environnement.» Et l'Environnement : «On n'a pas d'études sur ce que vous respirez.»

1630

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1635 Est-ce que c'est arrivé à plusieurs reprises que vous avez téléphoné sur le champ et puis qu'il n'y a personne qui est venu?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1640 Ce n'est pas des téléphones que j'ai faits, c'est des courriels. La plupart du temps, je suis à la maison, la plupart du temps.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

C'est ça que je voulais vous faire dire, oui.

1645 **Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :**

C'est ça.

1650 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Mais vous avez fait votre courriel sur le champ?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1655 J'attends quand même pour voir si c'est juste une simple odeur passagère, parce qu'on ne va pas s'énerver pour... parce qu'on en sent tellement. Sachez que le nombre de plaintes ne reflète pas avec exactitude le nombre d'épisodes d'odeurs, c'est-à-dire qu'on en laisse passer. Des fois on part le matin, effectivement on en sent, et le soir, on revient, on ne l'aura pas noté.

1660 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Selon vous, ça représenterait combien de pour cent?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1665

En ce qui me concerne, les plaintes non faites représente un tout petit pourcentage, très faible puisque je suis à la maison, je prends le temps de le faire. Mais je sais qu'il y a des gens qui travaillent. Et la plupart du temps, les gens travaillent, ils ne sont pas chez eux et c'est là, c'est dans la journée que c'est le pire.

1670

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Pour vous, c'est durant la journée. Puis pour vous, c'est à peu près 10 % que vous laissez passer?

1675

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

On peut juger à 10 %.

1680 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

10 %? 30 %?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1685

C'est les odeurs dans la journée et le soir, surtout l'été avec les fenêtres ouvertes, c'est

les bruits, énormément de bruit. Dans les vents dominants, on ne peut pas les rater.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1690

Vous demeurez, vous, sur quelle rue déjà?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1695

Jean-Pierre.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1700

Jean-Pierre. Et les bruits, vous les entendez à des heures particulières ou à des heures précises toujours en répétition ou bien...

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1705

Je vous dirais c'est le soir au moment d'aller se coucher, quand tout est calme. Parce que sinon, la télévision fonctionne ou les enfants jouent. Mais quand tout est calme, 10 h, 11 h, là on les entend.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1710

Et c'est à répétition chaque soir?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1715

En été, c'est assez fréquent. J'ai rarement fait hélas! de plaintes sur les bruits, mais je peux vous dire que maintenant il va y en avoir.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1720

C'est un bruit que vous identifiez clairement, qui vient de BFI?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1725

C'est clairement, c'est clairement de la grosse machinerie, oui. C'est clairement des gros camions, des gros moteurs.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Est-ce que ce sont des bruits qui émanent de l'appareil qui avertit qu'ils reculent?

1730 **Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :**

Je n'entends pas les appareils qui reculent. J'entends juste les bruits sourds.

1735 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Le bruit du moteur.

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1740 Le bruit du moteur. Ça ne peut pas être l'autoroute qui est «proche», non. Ce n'est pas ces bruits-là. C'est vraiment des bruits de gros camions.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

1745 Et est-ce que ça perdure longtemps?

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

Je trouve le sommeil à un moment donné.

1750 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Pardon?

1755 **Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :**

1760 Je trouve le sommeil à un moment donné, ce qui fait que le soir, je les entends, mais j'ai des grosses journées. Mais les bruits sont là. En ce qui me concerne, j'ai de la facilité à dormir. Il y en a qui ne l'ont pas. Il y en a, ils ont un petit vélo dans la tête. Et la santé mentale et psychologique des gens est terriblement affectée.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Merci beaucoup, Madame.

1765 **Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :**

De rien.

1770 **LE PRÉSIDENT :**

J'essaie de voir ou de comprendre la raison pour laquelle au lieu de faire vos plaintes par téléphone, vous les faites par courriel.

1775 **Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :**

Bonne question. Par téléphone, ce n'est pas un moyen que j'utilise beaucoup. Je suis très Internet. Je suis très... à bien y réfléchir, avec les enfants autour de moi, c'est très difficile de téléphoner. Ça court partout, ça joue, ça crie, ça tombe, ça pleure. Le courriel pour moi est un moyen bien plus facile. C'est un simple confort. Préférez-vous un petit appel téléphonique?

1780

LE PRÉSIDENT :

Ah! bien, écoutez, ce n'est pas à moi que vous allez téléphoner. Ça ne me dérangerait pas, vous pouvez téléphoner amplement. Et peut-être que, dans la logique ou dans la suite des choses qui ont été dites lors de la première partie par madame Gauthier, il s'agirait peut-être, il serait sûrement préférable que la plainte soit faite immédiatement par téléphone. Alors, à ce moment-là, c'est plus facile d'envoyer quelqu'un immédiatement.

1785

1790 Parce que le courriel, vous savez comme moi, on ne va pas toujours voir nos courriels parce qu'on fait d'autre chose. Donc, le téléphone, quand il sonne, on répond immédiatement.

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

1795 Et, en deuxième lieu, faire un courriel?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1800

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

Parce que je n'ai pas eu de réponse. Parce que moi, laisser un message sur une boîte vocale, ça s'en va. Moi, là, je n'ai comme pas de trace. C'est une parole, ce n'est pas un écrit. Les écrits restent, il est là, apparemment.

1805

LE PRÉSIDENT :

Et si ce site ferme, ça devrait être quoi la durée d'enfouissement d'ici à ce que le site ferme?

1810

Mme EMMANUELLE BEAUCHAMP :

Je pense que le délai, c'était il y a cinq ans.

1815

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Je vous remercie, Madame Beauchamp.

1820

Monsieur Scott McKay, s'il vous plaît. Bonsoir !

M. SCOTT MCKAY :

Oui, bonsoir. Alors, mon nom est Scott McKay. Je suis chef du Parti vert du Québec et je suis accompagné ce soir par Michel Ménard, qui est président du Parti vert dans la circonscription de l'Assomption.

1825

Alors, peut-être pour vous donner un petit topo rapide sur le Parti vert du Québec, qui est quand même un jeune parti au Québec, qui a été fondé en 2001, fondé et refondé, mais enfin la dernière fois en 2001, et qui à la dernière élection générale, donc en mars 2007, a recueilli plus de 153 000 votes. Donc, si nous avons un système parlementaire parfaitement proportionnel, nous aurions un caucus de cinq députés actuellement, ce qui, on le sait bien, n'est toujours pas le cas, mais on travaille fort là-dessus.

1830

L'originalité du Parti vert, enfin, de la façon dont on bâtit notre programme politique et nos interventions, est basée sur une vision globale où on essaie de faire en sorte que nos propositions d'une main ne défassent pas celles de l'autre.

1835

Et souvent, l'exemple que je donne, qui est très patent, c'est celui du gouvernement qui, d'une part, annonce des plans de réduction des gaz à effet de serre et, de l'autre côté, annonce la construction d'un nouveau pont sur l'autoroute 25, l'élargissement de la rue Notre-Dame à Montréal en une autoroute à 8 voies.

1840

Donc, on essaie d'avoir une vision un peu plus cohérente et globale. Et c'est un peu dans cette perspective-là que va être notre présentation ce soir. D'une part, une remise en question peut-être un petit peu plus globale justement de tout ce qui touche finalement notre mode de vie, la génération elle-même de déchets, la conception et la mise en oeuvre des politiques publiques et finalement la réglementation elle-même. Et notre approche, en général, est toujours du bâton et de la carotte, c'est-à-dire des mesures coercitives avec des incitatifs, on pense que l'un ne devrait pas aller sans l'autre.

1845

1850

Il y a un peu trois axes dans ce qu'on va vous présenter. La première partie touche à la

1855 réduction à la source des matières résiduelles. L'autre sur le compostage, de façon plus décentralisée, le compostage à la ferme des matières organiques et finalement un modèle de gestion environnementale qu'on voudrait proposer pour dans le cas du site ici, mais aussi dans le cas de... je pense ça s'appliquerait à l'ensemble des sites d'enfouissement et des infrastructures d'élimination de matières résiduelles au Québec.

1860 Tout d'abord, je pense qu'il faut rappeler le fait que la gestion environnementale, la gestion des matières résiduelles au Québec, je pense qu'il faut reconnaître qu'il y a eu des améliorations, qu'il y a eu des gains qui ont été faits. Par contre, c'est toujours une situation qui, à notre avis, est déplorable par le fait qu'on a une très faible réduction à la source notamment et qu'on semble avoir toujours une fixation sur la construction de méga-infrastructures. Et je pense que le plan qui a été déposé récemment par la CMM est une illustration assez concrète de ça.

1865 Et ce que nous espérons notamment de la part de la commission, c'est que, les commissaires, vous ne vous en tiendrez pas simplement au site de Lachenaie comme tel, mais que vous pourrez saisir l'occasion pour pouvoir remettre en question et faire des propositions sur des modes peut-être un peu plus alternatifs, qui nous permettraient comme société d'être plus efficace en ce qui concerne la réduction à la source des déchets notamment et de voir à gérer ces matières résiduelles là de façon peut-être un peu plus locale et décentralisée.

1870 Et en ce qui concerne la réduction à la source, puis je ne vous ferai pas la lecture, je ferai l'économie de la lecture comme telle du mémoire, mais si on le résume, on pourrait dire que par rapport à la réduction à la source, tout le monde en parle mais pas grand-chose se fait. Le taux de récupération des matières augmente constamment et, malgré ça, on se retrouve avec un volume de matières résiduelles à disposer qui continue d'augmenter.

1880 Donc, en quelque part, on tourne, on est comme un chien qui court après sa queue. On récupère davantage. Le taux de récupération n'est toujours pas au niveau où les objectifs gouvernementaux le plaçaient, c'est-à-dire une réduction de 60 % qui devrait être en application maintenant. Alors, on n'en est pas rendus là. Mais malgré les taux de récupération qui augmentent, on continue à générer toujours de plus en plus de déchets, ce qui fait qu'en fin de compte, il n'y a pas de réduction.

1885 Alors, je pense qu'il y a un genre de dissonance cognitive. D'une part, on nous dit que, oui, il faut recycler davantage et on le fait; et d'autre part, on s'aperçoit qu'on a quand même toujours de plus en plus de, au moins autant en tout cas, de matières résiduelles.

1890 Et quand on regarde le plan de la CMM, on constate que la quantité des résidus, ceux d'origine résidentielle, à enfouir vont rester stables dans leur plan à 1.2 million de tonnes par année et malgré le fait qu'ils intègrent l'atteinte des objectifs de recyclage fixés par le gouvernement. Ça signifie, ça, qu'entre 2008 et 2025, environ 30 millions de tonnes devront

1895 être enfouies et le tout malgré le fait que la CMM propose de mettre en place des bacs de récupération de 360 litres, malgré la troisième voie pour récupérer les matières putrescibles et malgré l'ensemble des objectifs de recyclage.

1900 Et ce qu'on constate, c'est que leur proposition d'infrastructures, on se demande finalement qu'est-ce qu'il y a dans ce plan-là. Et je pense que quelqu'un précédemment a posé la question : «Combien est-ce qu'il y a d'argent qui va à l'éducation, la sensibilisation par rapport à l'argent qu'on veut investir au niveau d'infrastructures?» Et la réponse, bien, c'est une peau de chagrin.

1905 Donc, selon nous, il faudrait que le gouvernement du Québec encadre davantage tout cet aspect et qu'on aille de l'avant notamment en rendant les producteurs de biens responsables de la gestion de leurs matières résiduelles. Et ça, je pense qu'on n'en sort pas. Donc, l'absence d'imposition de balises réglementaires et la faiblesse de l'encadrement législatif provoquent une surgénération de matières à enfouir. Et la réduction à l'enfouissement tel qu'il se pratique aujourd'hui passe donc inévitablement par une volonté politique et des mesures réglementaires et financières qui auraient comme objectif de vraiment modifier la dynamique actuelle de génération de matières résiduelles.

1915 En ce qui concerne les infrastructures comme telles, bien, la CMM axe sur les usines de compostage en milieu fermé pour les matières putrescibles et des gazéificateurs pour le traitement des résidus ultimes. Nous aimerions rappeler à la commission que cette technologie n'est pas arrivée à maturité – il y a un seul pays, le Japon, qui quand même fait partie d'une exception au niveau des pays de l'OCDE – et qu'à ce stade-ci, la préférence, l'orientation marquée de la CMM pour un tel type de technologie nous semble hasardeuse, pour ne pas dire aventurière.

1920 Quoi qu'il en soit, toute infrastructure centralisée nouvelle, que ce soit un autre lieu d'enfouissement, une usine de compostage, un incinérateur, un gazéificateur, dans tous les cas ça pose des défis d'acceptabilité sociale très grands, et vous êtes bien placés pour le constater, et surtout en milieu urbanisé puisqu'on parle de la Communauté métropolitaine de Montréal. On n'a pas l'impression que ce serait beaucoup plus acceptable, en tout cas d'un point de vue éthique, de déporter tout ça chez nos voisins de Sainte-Geneviève-de-Berthier ou encore de Sainte-Sophie.

1930 Donc, il y a une série de paramètres, disons, dans l'encadrement législatif et réglementaire autour des matières résiduelles qui sont dans le mémoire.

Et je voudrais passer la parole à Michel Ménard, qui va adresser le volet de la gestion des matières organiques.

M. MICHEL MÉNARD :

1935

L'information livrée dans cette section puise largement dans le document : *Avis sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*, intitulé *La rentabilité du compostage et de la valorisation à la ferme des matières putrescibles résidentielles*, avis qui a été produit par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en novembre 2003.

1940

Un élément trop souvent négligé dans l'analyse des politiques de gestion des matières résiduelles concerne le piètre état de nos sols agricoles. Cette situation trouve un écho particulier dans la région de Montréal, grenier alimentaire du Québec.

1945

En effet, plus de 57 % du territoire de la CMM se trouve en zone agricole décrétée. L'agriculture et l'industrie agroalimentaires représentent une activité économique importante dans la région métropolitaine et un actif de taille pour l'alimentation de l'ensemble des Québécois. Ces secteurs génèrent plus de 49 % de la contribution économique de toute l'industrie agroalimentaire de la province et plus de 142 000 emplois.

1950

Les quelque 1 900 entreprises agricoles de la CMM cultivent 110 000 hectares de sols, dont il faut rehausser le taux de matières organiques. On retrouve beaucoup de sols affectés négativement par le compactage, la détérioration de leur structure, la diminution de la matière organique et l'acidification. Pourtant, les municipalités du territoire génèrent plus de 600 000 tonnes de matières putrescibles résidentielles, résidus verts et alimentaires, par année, ce qui pourrait donner 200 000 tonnes de compost.

1955

Les initiatives en matière de compostage à la ferme existent toujours, mais elles subsistent dans un contexte de volontariat et sans compensation financière, contrairement à ce qui se pratique dans le cas de l'enfouissement. Elles requièrent aussi une grande qualité de tri à la source, ce qui demeure un phénomène marginal quoiqu'en pleine progression.

1960

Le Parti vert du Québec estime que, devant la dégradation des sols de ce qui constitue le grenier alimentaire du Québec, il importe de créer entre les municipalités et les entreprises agricoles un partenariat de compostage et de valorisation à la ferme des matières putrescibles résidentielles. Ce faisant, nous réduirons de façon substantielle les nuisances associées aux odeurs et à la charge polluante présente dans le lixiviat.

1965

Il importe d'offrir aux agriculteurs des compensations financières similaires à celles consenties aux gestionnaires de lieux d'enfouissement, de façon à ce que le compostage et la valorisation à la ferme deviennent des activités recherchées par les agriculteurs.

1970

Nous proposons donc de créer un réseau coopératif agricole de gestion des matières résiduelles fertilisantes, qui deviendra la voie à privilégier pour satisfaire aux objectifs de gestion

1975 des matières résiduelles. Cette voie priorisera la régionalisation de la gestion des déchets afin d'éliminer tout risque de création de mégasites d'enfouissement comme c'est le cas actuellement à Lachenaie.

Je passe la parole à monsieur McKay.

1980

M. SCOTT McKAY :

Oui. Donc, ce qui nous amène à parler d'une veille environnementale proactive. C'est un mot à la mode, mais quand même intéressant comme concept.

1985

À partir du moment où on s'attaque de façon significative et suffisante à l'aspect de réduction à la source, qu'on utilise les matières organiques, qu'on sort les matières organiques du flux des matières résiduelles, et aussi qu'on arrête de pelleter les problèmes dans la cour du voisin, parce que...

1990

Je vais vous confier, peut-être que je ne serai pas très populaire dans la salle ici si je vous dis que j'étais conseiller municipal à Montréal au moment où la Ville de Montréal a pris en charge l'opération, la gestion du site d'enfouissement Miron à l'époque, qui était un mégasite. Je ne sais pas s'il a jamais été égalé en termes de millions de tonnes enfouies.

1995

Et donc, il y a eu toute une série de mesures qui ont été mises en place lorsque la Ville de Montréal a pris en charge la gestion de ce... on peut dire que c'était un dépotoir à l'époque. Mais à la dernière campagne électorale à laquelle j'ai participé, en 1994, les gens de l'opposition qui ont gagné, c'était Doré à l'époque contre monsieur Bourque, la solution était d'arrêter d'envoyer des matières putrescibles au site Miron. Et c'est eux qui ont gagné les élections. Et effectivement, les matières putrescibles sont parties du site Miron. Où est-ce qu'elles sont allées? Bien, elles sont allées en grande partie ici à Lachenaie.

2000

2005

Alors, je ne sais pas exactement quel était le tonnage, mais enfin il y a eu un transfert comme celui-là. Donc, il ne faudrait pas regarder les solutions à la problématique qu'il y a ici en appliquant cette même mentalité ou cette même façon de voir, qui a fait en sorte que peut-être que les gens autour du complexe environnemental Saint-Michel, comme on l'appelle aujourd'hui, vivent moins de problèmes qu'ils avaient à l'époque, mais ils ont exporté leurs problèmes ici à Lachenaie.

2010

2015

Donc, tenant pour acquis qu'il faut maintenir cette vision globale et essayer d'agir sur plusieurs fronts en même temps, on constate aussi que le comité aviseur, le comité de vigilance qui a été créé par le décret de 2004 n'a pas fonctionné de façon satisfaisante. Donc il faut certainement revoir cette formule-là. C'est une formule qui semble ne pas avoir atteint, d'une part, ses objectifs et qui ne semble pas avoir satisfait grand-monde puisque, à toutes fins pratiques, il demeure encore à ce jour inopérant.

2020 Je crois qu'il y a d'autres gens qui sont venus proposer un même type de structure ici
2025 avant nous. On pense qu'il faudrait s'assurer qu'on puisse avoir une instance «indépendante»,
puisqu'on n'est jamais complètement indépendant. Lorsque vous posiez la question tout à l'heure
d'où viendrait l'argent pour les études, bien, on ne veut pas que ce soit... bon, il y a le promoteur
comme tel, le gouvernement aussi a des intérêts dans tout ça. Partout, où on va chercher des
sous, il va y avoir toujours en quelque part un doute, si ce n'est pas de un, ça va être de l'autre.
Ça pourrait être les gestionnaires de matière résiduelles qui ne croiraient pas les études qui
viennent des citoyens aussi.

2030 Donc, il faut en quelque part qu'il puisse y avoir une entité la plus neutre possible, mais
en tout cas avec la plus grande crédibilité scientifique possible, d'une part, et d'autre part, la plus
grande transparence, c'est-à-dire qui fasse rapport des résultats de ses travaux sur une base
régulière et publique.

2035 Donc, si nous cherchons à conclure et à recentrer un peu sur nos recommandations,
nous souhaitons donc que, de un, en ce qui concerne toute la question de l'encadrement
réglementaire du gouvernement du Québec autour de la question de la gestion des matières
résiduelles, nous souhaitons que, de un, la réduction à la source par des mesures d'éducation,
de sensibilisation et un encadrement juridique et réglementaire incitant à la réduction systématique
de la production de matières résiduelles soient proposés au gouvernement;

2040 – aussi que la collecte à 3 voies et le compostage des matières organiques résidentielles
se fassent à la ferme, qu'on privilégie cette formule-là plutôt que l'implantation d'infrastructures
centralisées et en favorisant une approche coopérative;

2045 – troisièmement, une régionalisation de la gestion des matières résiduelles, notamment
l'obligation progressive pour les municipalités de la région de gérer leurs matières résiduelles sur le
territoire même de la CMM;

2050 – et quatrièmement, la création d'un comité de veille technologique, donc un comité qui
remplace le comité actuel et qui suit les principes que nous énumérons ici : crédibilité,
transparence, indépendance, un fonctionnement faisant appel à des experts reconnus et des
institutions de haut savoir, ainsi que la transmission publique et régulière des résultats de ses
travaux.

Merci beaucoup.

2055 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Bigué.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

2060

Bonsoir. Qu'est-ce qui vous fait croire que le comité de veille serait dans sa procédure plus transparent et offrirait plus d'indépendance?

M. SCOTT McKAY :

2065

Bien, ce que nous proposons, c'est qu'il faudrait qu'il soit conçu de façon à être davantage indépendant, plus transparent.

2070

Je pense, par exemple, au niveau du financement, bon, idéalement, je pense qu'il y a actuellement une redevance de 10 \$ de la tonne qui est imposée sur chaque tonne qui est enfouie ou incinérée au Québec et cette redevance pourrait être augmentée de façon à générer des revenus qui pourraient financer des activités donc de suivi environnemental et de veille technologique, là où il y a des infrastructures qui opèrent. Je pense que c'est la moindre des choses que de dire : s'il y a 10 \$ qui retourne aux municipalités pour financer des programmes de recyclage, par exemple, bien, il devrait y avoir la même chose aussi pour le suivi environnemental. Et on devrait le faire de façon à établir donc une certaine crédibilité.

2075

2080

Je pense qu'il y a des experts qui ont du savoir-faire et qu'on pourrait développer aussi en même temps au Québec davantage d'expertise. Je pense qu'avec 1 \$ qui proviendrait des redevances ou directement du promoteur, en attendant le moment où il y aura ce type de redevance à l'ensemble du Québec, pourrait être multiplié par à ce moment-là la collecte de fonds de recherche, l'utilisation d'étudiants au niveau universitaire et collégial et donc qu'on pourrait avoir un effet aussi multiplicateur qui nous permettrait d'avoir des activités suffisantes.

2085

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Votre mémoire ne parle pas de la fermeture du site. Pour quelle raison?

M. SCOTT McKAY :

2090

Bien, la fermeture du site dans notre perspective, c'est... moi, je pense que lorsque, il y a cinq ans, le gouvernement a adopté un décret pour cinq ans, ma conviction c'est qu'il savait très bien qu'au cours des cinq ans suivants, qu'il n'y aurait pas de solution. C'était simplement un «plaster» qu'on mettait sur le bobo pour fermer une plaie politique qui était béante, parce qu'on n'a pas mis en place les moyens pour faire en sorte qu'il y ait effectivement une réduction à la source suffisante qui se fasse, et qu'on détourne les matières putrescibles et qu'on fasse tout ce qu'il faut pour que le volume de déchets à enfouir sur le territoire de la CMM diminue. Et il n'a pas diminué, parce que les mesures qui ont été mises en place étaient insuffisantes, et elles sont toujours insuffisantes au moment où on se parle.

2095

2100

Alors, ce serait se bercer d'illusions que de penser que ces déchets-là vont se réduire tout d'un coup, instantanément. Il faut mettre en place les conditions pour que ça se fasse. Et je pense que déjà très rapidement, on peut mettre en place la récupération de matières putrescibles, qui ferait en sorte qu'on réduise de façon très importante l'impact de ce site-là.

2105

Mais la réalité est que les déchets n'ont pas diminué, qu'actuellement il n'y a pas de plan sérieux de la part du gouvernement pour le faire, pour mettre en oeuvre des mesures suffisantes et on peut difficilement être en faveur d'augmenter la pression sur des citoyens d'autres régions. Il faut se regarder en face et régler le problème entre nous et à la source, et de façon sérieuse et suffisante. Et actuellement, ces conditions-là n'ont pas été mises en place. Elles doivent absolument l'être.

2110

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

2115

Des mesures sérieuses et suffisantes, ça prendrait combien de temps, selon vous?

M. SCOTT McKAY :

2120

Bien, je pense que pour les matières putrescibles, ça peut aller rapidement.

M. MICHEL MÉNARD :

2125

C'est ça. J'aimerais compléter ce que monsieur Scott disait. Tout d'abord, nous, ce qu'on remet en question, c'est l'utilisation du site, de quelle façon on l'utilise comme utilisateur. Dans le sens que si tout le monde participait, effectivement, activement au compostage, à la réduction à la source, à toutes les trois voies, on n'aurait peut-être pas ce problème-là aujourd'hui. On a tardé à agir en bons citoyens et en personnes responsables.

2130

Par exemple, notre première constatation, c'est que quand on parle de compostage, c'est qu'on ne parle pas de compostage uniquement parce que ça semble à la mode, mais plutôt parce que c'est un besoin essentiel présentement. C'est que, preuve à l'appui, lecture à l'appui, on a constaté qu'il y a une grave dégradation des sols présentement au niveau agricole parce qu'il y a une surutilisation, par exemple, des engrais chimiques. Et puis on constate, par exemple dans la région de la Communauté métropolitaine de Montréal, l'utilisation, par exemple, de la monoculture, bien, a fait en sorte qu'ils ont utilisé massivement les engrais chimiques, ce qui a eu pour effet de dégrader ces sols-là.

2135

2140

Alors, nous, ce qu'on pense, c'est que si demain on s'activait à tout simplement créer un réseau de coopératives agricoles, on pourrait demain créer un réseau qui réglerait une grande partie du problème du site de Lachenaie, c'est-à-dire les odeurs et le lixiviat, parce qu'on sait que les matières putrescibles, à partir de lectures que j'ai faites, ce que j'ai compris, c'est

que c'est ce qui génère les odeurs, les matières putrescibles, en grande partie. Mais si effectivement ces matières-là étaient tout simplement envoyées au bon endroit, c'est-à-dire sur les terres afin qu'elles soient gérées sous forme de compost, moi, je sais que...

2145

Présentement, j'ai communiqué avec un organisme qui s'appelle Moisson Montréal et qui, par exemple, m'expliquait que depuis 2002, eux, les matières putrescibles sont envoyées sur une terre agricole à Laval et ils font du compost avec ça de qualité pour l'agriculteur. Donc, c'est une façon efficace de gérer la situation et le problème. Donc, c'est 30 tonnes quand même qui ne s'en vont pas à l'enfouissement, mais plutôt sur une terre agricole.

2150

Alors, mes données, moi, datent quand même de 2003, mais c'était 600 000 tonnes à l'époque. Aujourd'hui, on parle plus aux alentours entre 800 000 et 900 000 tonnes. On recense 1 900 terres agricoles autour de la Communauté métropolitaine de Montréal et puis on a besoin de juste 20 % de l'ensemble de ces terres-là pour absorber le tonnage en compostage.

2155

À ce moment-là, moi, ce que je comprends, c'est que d'abord ça représente 38 % le compost des matières putrescibles pour la CMM. Ce 38 % là envoyé à Lachenaie, bien, si par exemple Lachenaie... présentement, ce que je lis ici, c'est qu'ils répondent à 33 % des besoins de la Communauté métropolitaine de Montréal. Alors si j'enlève le 38 % des matières putrescibles compostables, on vient de régler un problème assez important pour les gens de BFI.

2160

C'est pour ça que nous, par exemple, on ne parle pas de fermeture du site, mais on parle plutôt de mieux gérer et encadrer ce site-là pour que les citoyens aient droit eux aussi à un environnement de qualité aussi. Parce qu'on comprend que vivre à proximité d'un site d'enfouissement, ce n'est pas facile à vivre.

2165

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Donc, si je résume, c'est que vous ne parlez pas de fermeture de site de façon prochaine ni de façon à moyen terme.

2170

M. MICHEL MÉNARD :

Ce qu'on parle, nous, c'est redéfinir l'utilisation d'un site d'enfouissement, autant BFI, Sainte-Sophie, Sainte-Geneviève-de-Berthier et Lachute. On parle de redéfinir l'activité d'un site d'enfouissement afin que ça ne soit pas un problème pour les communautés avoisinantes. Parce qu'en fermant ici BFI, bien, on envoie ça à Sainte-Sophie, à Sainte-Geneviève-de-Berthier. Moi, j'ai lu les mémoires de ces gens-là, de Sainte-Sophie et de Berthier, ils n'en veulent pas de nos déchets, ils n'en veulent pas.

2180

Alors, je crois que ce n'est pas éthiquement acceptable, en fermant le site ici, de déporter notre problème ailleurs. Moi, je crois plutôt que nous devons nous relever les manches et travailler à trouver des solutions pour mieux gérer nos déchets ici.

2185

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Donc, en résumé, pas de gazéification, pas de fermeture de site et le compostage bien géré en coopération.

2190

M. MICHEL MÉNARD :

Oui, effectivement. Mais il y a une chose aussi, c'est parce que toutes ces technologies-là qu'on nous présente, qui semblent être disponibles partout, la question qu'on pose, par exemple : ça va être mis en place par qui et comment et par quelle volonté politique?

2195

Parce que quand même, moi, je vois le débat sur BFI depuis des années et, ici, les partis politiques ne se sont fait que du capital politique sur le dos des gens ici en leur laissant accroire que ce site-là fermerait, alors qu'ils ne se sont pas engagés réellement à trouver des solutions à très court terme.

2200

Donc, je ne crois pas que... je suis un peu cynique, mais quand je regarde ce qui a été promis aux gens et qui n'a pas été mis en place, je doute énormément des volontés politiques des gouvernements qu'on a actuellement.

2205

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Merci.

2210

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Fortin aurait quelques précisions peut-être à vous demander.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2215

Bonjour, Monsieur McKay, Monsieur Ménard. Concrètement, un réseau coopératif, ça marcherait comment?

M. MICHEL MÉNARD :

2220

Tout d'abord, évidemment c'est une forme de volontariat. Et puis je pourrais vous dire que si on présente le projet...

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2225

Excusez, de la part des producteurs? Un producteur agricole dirait : «Moi, je suis volontaire de recevoir...»

M. MICHEL MÉNARD :

2230

Oui. Parce que de toute façon, une coopérative agricole se forme par un volontariat. Vous adhérez à cette coopérative-là si vous souhaitez profiter des avantages de la coopérative. Et puis l'avantage d'une coopérative, c'est de mettre en commun les infrastructures et diminuer les coûts de gestion. C'est le but d'une coopérative.

2235

Et deuxièmement, une coopérative permet aussi de participer à des appels d'offres en gestion de matières résiduelles, ce qu'une terre agricole ne peut pas faire.

2240

Et troisièmement, pour terminer, bien, ça permet à la CMM ou à ceux qui pourraient utiliser le partenariat avec une coopérative d'avoir un interlocuteur unique qui permet, à mon avis, de mettre en place très rapidement le projet.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2245

Mais est-ce que vous avez considéré aussi des problèmes de cohabitation en milieu agricole à cause des odeurs?

M. MICHEL MÉNARD :

2250

Tout d'abord, vivre à proximité d'une terre agricole, on s'entend que c'est un milieu agricole. Si vous décidez de vivre à proximité d'une ferme, bien, vous devez vivre avec l'idée, par exemple, que l'agriculteur, à certaines époques de l'année, il va épandre par exemple du lisier de porc. Alors, je pense que cette problématique-là, je crois que les gens sont quand même au courant que vivre près d'une terre agricole, il y a quand même des problèmes d'odeurs. Il y a ça.

2255

2260

Et puis pour finir, quand on gère de façon optimale un compostage sur une terre agricole, bien, les problèmes de lixiviat, premièrement, il n'y en a pas parce qu'il y a une saine gestion qui est faite par ça et puis, ensuite, quand le sol est retourné avec efficacité et avec rigueur, les odeurs sont très diminuées. Aussi, par exemple, on pourrait regarder du côté de ce qui se fait présentement, déjà je pense que les problèmes sont largement amenés parce qu'ils sont mieux gérés.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2265

J'imagine aussi que vous avez songé au problème de surplus de phosphore au niveau des fermes agricoles, parce qu'ils ont beaucoup de fumier eux autres.

M. MICHEL MÉNARD :

2270

C'est parce que d'abord, c'est que pour faire un compost de qualité, c'est un mixte. Donc, vous avez besoin de plusieurs...

2275

Par exemple, le compost, c'est formé de feuilles, de copeaux et de matières, des déchets de table. Alors, ça, on mélange ça ensemble, effectivement. Le bon mélange crée la bonne structure.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2280

Votre comité de veille environnementale, il serait formé de qui? Vous parliez de le rendre plus transparent, financé à l'extérieur. Mais il serait composé de qui?

M. SCOTT McKAY :

2285

Bien, il existe déjà des structures un peu similaires au Québec notamment pour gérer les programmes de décontamination des sols contaminés. Alors, il y a un comité interuniversitaire de gestion des sols où il y a aussi des municipalités, différents intervenants. Mais les universités du Québec collaborent entre elles pour finalement mettre en place un programme de décontamination des sols. Et donc, on pense...

2290

C'est un exemple. Il y a notamment un organisme qui s'appelle ICI, qui est localisé dans les locaux de l'UQAM, mais qui a développé justement une coopération dans le domaine de l'environnement entre les différentes universités. Et donc, il y aurait moyen de supporter un comité interuniversitaire qui verrait à aller chercher les ressources les plus compétentes dans chacun des domaines d'expertise.

2295

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2300

Puis est-ce que vous mettriez le promoteur, le comité de citoyens...

M. SCOTT McKAY :

Bien, ils devraient certainement être assis là, de façon à pouvoir contribuer par leur expertise. Je pense que le promoteur a certainement une grande expertise dans l'opération de

2305 son site. Et les citoyens autour, je pense qu'ils l'ont démontré, ils ont une assez bonne expertise aussi de ce que c'est, de comment on devrait mesurer notamment les odeurs et d'autres nuisances.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2310 J'ai une dernière petite question, si vous me le permettez.

LE PRÉSIDENT :

2315 Bien sûr.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2320 Dans le haut de la page 10 de votre mémoire, vous dites:

Rien ne laisse croire non plus qu'une telle situation environnementale est catastrophique sur ce site.

2325 J'aimerais ça que vous nous clarifiez un peu votre...

M. SCOTT McKAY :

2330 Bien, dans la première partie de l'audience, il y a eu un certain nombre d'études qui ont été présentées. Il n'y a jamais aucune étude qui est complètement parfaite, étanche et tout ça, mais je pense qu'on peut dire que ça ne semble pas être une bombe environnementale incontrôlée, avec un promoteur irresponsable et aveugle et qui cherche à faire souffrir le monde autour. La situation peut, non seulement elle peut, mais elle doit être améliorée. Mais il faut regarder les problèmes d'où ils viennent, à leur source et les régler là.

2335 S'il y avait l'évidence d'une catastrophe écologique, je pense qu'il ne faudrait pas hésiter une seconde et dire : «Bien, on va trouver un autre... il faut mettre les vidanges ailleurs.» On creusera un trou en quelque part s'il le faut, mais ce serait intolérable. Je ne pense pas...

2340 On a mis en cause à peu près toutes les autorités publiques qui ont à intervenir dans le domaine. Je ne pense pas que les gens de la santé publique notamment sont tous des irresponsables et des incompetents. Il y a un manque de ressources, il y a une lacune en termes des façons de pouvoir réagir, mais je ne pense pas qu'il y ait de situation extrêmement grave et alarmante qui justifie qu'on crée un autre problème équivalent ailleurs.

2345 **M. PIERRE FORTIN, commissaire :**

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2350 Une dernière question. Vous semblez écarter définitivement la gazéification. J'aimerais ça savoir pourquoi.

M. SCOTT MCKAY :

2355 Je pense qu'il ne faudrait pas écarter définitivement aucune solution, parce qu'il y a probablement, comme disent les Anglais : «there's no silver bullet», il n'y a pas de solution miracle. Et la solution, finalement, c'est probablement toute une panoplie de différentes solutions qui peuvent s'adapter.

2360 Le problème avec la gazéification, c'est que ce sont des technologies extrêmement... premièrement, ce n'est pas nécessairement tout à fait au point. Deuxièmement, ce sont des investissements publics majeurs dans des infrastructures donc qu'il va falloir continuer à alimenter par la suite. Alors, si on cherche à réduire à la source...

2365 C'est un peu la critique qui a été faite aux incinérateurs aussi. Moi, la dernière fois que je me suis retrouvé devant une commission du BAPE, c'était le projet d'incinérateur de la Régie intermunicipale de gestion des déchets qu'ils voulaient construire à Montréal-Est et que les municipalités de banlieue sur l'île de Montréal voulaient construire. Et puis un des arguments les plus importants, en tout cas qui, moi, m'avait touché, c'était le fait qu'une fois qu'on construit
2370 cette infrastructure, bien, il faut l'alimenter. D'une part, il faut l'alimenter techniquement. Il faut qu'il y ait des matières à brûler dedans, mais aussi il faut l'alimenter parce qu'il faut la financer.

Et c'est la même chose donc pour ces grosses infrastructures de gazéification. En plus du risque technologique qui est lié à ça, en plus de l'acceptabilité sociale de l'infrastructure, puisqu'il
2375 faudra bien la placer quelque part, bien, en plus on se dit, c'est comme un « fix » technologique, une fois qu'on s'en va dans cette direction-là, on est tellement pris, notamment au niveau du financement, qu'on ne pourra pas vraiment changer de direction facilement.

LE PRÉSIDENT :

2380 Merci, Monsieur McKay. Merci, Monsieur Ménard.

Maintenant, je vais demander à monsieur Daniel Dubé, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur
Dubé.

2385

M. DANIEL DUBÉ :

Bonsoir, Monsieur le Président, Madame et Monsieur les Commissaires.

2390 Bon, je pense que c'est moi qui a l'honneur de clore la soirée. Je suis le dernier.

LE PRÉSIDENT :

Il semblerait que oui.

2395

M. DANIEL DUBÉ :

2400 Mon mémoire n'est pas très long. Je vais vous lire ça. Je vais me permettre de le lire, de le commenter au fur et à mesure, parce que c'est sûr que c'est succinct, d'une certaine façon. Ça représente quand même, je dirais, mon opinion de la situation actuellement, que je vis actuellement, que j'ai vécue aussi et que, bon, ça représente aussi l'opinion de certaines personnes qui partagent la même opinion que moi dans mon quartier, dans mon secteur.

2405

Moi, je ne viens pas du secteur de la Presqu'île. Je viens du secteur en plein développement résidentiel, qui est terminé d'ailleurs maintenant, mais qui se développe l'autre côté de la 40 maintenant, mais dans le secteur juste derrière l'hôpital, les nouvelles maisons qui ont été bâties là. J'habite là depuis 2003.

2410

Écoutez, mon mémoire, je vais vous le résumer ou j'irai chercher des passages dedans. Je pense que ça va être plus intéressant que de le lire mot à mot. Je vais le résumer.

LE PRÉSIDENT :

On vous écoute.

2415

M. DANIEL DUBÉ :

2420 Je vais aller chercher des passages quand même. Donc, évidemment, c'est mon opinion. Je le lisais, je le trouvais quand même légèrement virulent par moments. Mais écoutez, des fois je pense que les choses sont explicables. Je ne voudrais pas qu'on pense que je veux faire, je ne sais pas, de la diffamation ou quoi que ce soit. Mais pour moi, c'est mon opinion, et c'est ce que j'ai vécu et ce que je veux vous apporter. Donc, je vais débiter.

LE PRÉSIDENT :

2425

D'accord.

M. DANIEL DUBÉ :

2430

Moi, j'habite le secteur, comme je vous disais, en plein développement. Il y a eu un gros développement domiciliaire derrière l'hôpital. Évidemment, la plupart des gens qui

s'installent là viennent de Montréal. La plupart des gens qui s'installent... moi, j'ai déjà resté à Pointe-aux-Trembles à l'époque. C'est des gens qui ne connaissent pas l'existence beaucoup du dépotoir de Lachenaie. Pour les gens en général, c'est quelque chose de très vague en quelque part. C'est où à Lachenaie, ça, on ne le sait pas.

2435

On s'installe. Il y a un hôpital. Il y a un développement commercial incroyable, un accès à la 640, à la 40. La majorité des gens, c'est l'endroit idéal quand on veut y demeurer, quand on veut demeurer en banlieue mais pas trop loin de Montréal. Donc, on s'installe là avec plaisir. Évidemment, quand on s'installe là, il n'y a pas un contracteur, il n'y a pas quelqu'un, qui fait du développement dans ce coin-là, qui nous dit qu'il y a un dépotoir à moins de 1 kilomètre de où ce qu'on vient d'acheter notre maison. Ça, c'est clair. Ils n'en font pas une publicité, parce que ce n'est pas quelque chose de très vendeur.

2440

Donc, évidemment, par contre, ça c'est un petit passage que je reprends dans mon texte, on découvre des joies de vivre à côté de BFI. J'ai découvert des joies de vivre à côté de BFI, de mon voisin, à 1 kilomètre, assez rapidement, très rapidement. Parce qu'on a eu beaucoup de problèmes d'odeurs, des goélands. J'ai même pris des photos à un moment donné de goélands, des milliers de goélands derrière chez moi. C'était incroyable. Quand ça levait dans les airs, c'était épouvantable. Donc, écoutez, on a vécu beaucoup de problématiques. Des problématiques, par contre, ça a été nommé par bien des gens.

2445

2450

Moi, j'ai abordé mon mémoire dans un autre aspect. Il y a un aspect important dans mon secteur que je considère pour moi comme étant une forme de propagande, une forme de... qu'est-ce qui se passe dans mon secteur, on dirait qu'il y a comme une volonté de bien paraître de BFI. Dans notre secteur à nous, à Lachenaie, pour bien vendre le projet, il faut qu'il y ait une acceptabilité dans notre secteur.

2455

Bon, là-dedans, je dis – là je prends des passages de mon mémoire – la compagnie BFI a les moyens financiers pour faire une propagande à grande échelle pour faire croire aux gens qu'ils sont là pour l'environnement, qu'ils ont une technologie éprouvée leur permettant d'ériger une montagne de déchets au beau milieu d'un milieu urbain. Cette compagnie veut faire croire que leurs activités ne comportent aucun risque pour la santé et l'environnement, qu'il y a très peu d'impacts négatifs sur leurs voisins. Dans les faits, les gens – puis ça, je le dis, c'est ma perception de la réalité – les gens de mon secteur ne sont pas dupes et comprennent très bien le jeu de BFI car ils en vivent les désagréments. Ça, c'est ma perception, évidemment.

2460

2465

Évidemment, à Lachenaie, ce n'est pas la même réalité qu'à Le Gardeur. Je dis plus loin, même si BFI achète des pages dans les journaux locaux pour vanter leurs mérites ou pour parler d'environnement, qu'ils commanditent les associations sportives, hockey, soccer, etc., de Lachenaie, qu'ils donnent des sapins de Noël, qu'ils organisent des visites guidées de leur site, qu'ils font une propagande, puis que je considère honteuse, auprès des enfants, parce que pour moi, le projet Möbius, c'est de la propagande auprès des enfants...

2470

2475 Puis je vais utiliser souvent le mot «propagande», parce que pour moi c'est ça. D'ailleurs, j'en ai un exemple, que je vais vous montrer tantôt, que j'ai amené, qui était dans les journaux de ce matin, que moi je considère comme de la propagande.

2480 Puis ce que je dis là, les gens, évidemment, dans un secteur, on s'installe, on connaît des gens, on connaît nos voisins, on connaît beaucoup de personnes, on est en lien avec des personnes, on est en contact avec plein de gens et on a les commentaires des gens. Donc, c'est sûr, je ne me fais pas le porte-parole des gens de mon secteur. Par contre, j'ai quand même entendu ce que les gens du secteur m'ont dit quand on en discutait. Puis les gens de mon secteur, écoutez, ils trouvaient ça inacceptable ce qui se passe sur le site de BFI, la grosseur.

2485 Il n'y a pas personne dans mon coin qui est heureux d'avoir ça à côté de chez lui. Ça va avoir des impacts, qui ont déjà été nommés, au niveau économique, whatever, tout le monde ont des craintes par rapport à ça, au niveau de la santé, au niveau des désagréments qui ont été vécus.

2490 Même le projet Möbius, ils sont venus à l'école de mon fils, qui était très présent à une certaine époque, l'école Arc-en-ciel qui se trouve être la seule école de notre secteur, qui est très grosse, je pense qu'il y a 600 enfants qui vont à l'école primaire, c'est une très, très grosse école, écoutez, v'là deux ans, puis ça j'en parle dans mon mémoire, v'là deux ans, mon fils était en 3e
2495 année, c'est les enfants de 3e année qui devaient aller sur le site pour aller visiter le site, leur montrer, leur faire de l'enseignement sur l'environnement et tout ça, bon.

2500 Pour nous, les gens de notre secteur, c'était comme... on dirait qu'il y a eu comme une certaine... comment je dirais ça, pas une rébellion, parce que je ne peux pas dire ça, mais les gens de mon secteur se sont opposés que les enfants de 3e année de notre école aillent sur le site. Ça a été abandonné v'là deux ans. Là, je ne sais pas s'ils l'ont repris. Mais v'là deux ans, il y a beaucoup de gens qui ont dit : «Non, on ne veut pas que nos enfants aillent là.»

2505 Il y a des gens qui avaient peur des émanations sur le site. Il y a des gens qui ne voulaient pas entendre ce qu'on a à leur dire. Puis pour moi personnellement, je pense qu'un enfant de 7, 8 ans n'a pas à aller se faire dire par BFI c'est quoi préserver la nature, préserver l'environnement. Parce que, selon moi, ce n'est pas ça qu'ils font.

2510 Donc, pour moi, c'est une forme de propagande, de passer par nos enfants, leur faire accroire que ce qu'ils font là, c'est la bonne chose à faire. Pour moi, ce n'est pas ça du tout. Parce que je pense qu'il y a des organismes en masse au niveau de la société qui peuvent faire de l'enseignement au niveau de l'environnement. C'est pas les gens qui font, pour moi, de la pollution, parce que moi je considère ça de la pollution, que à eux à aller faire de l'enseignement auprès des enfants.

2515

Donc, les gens de mon secteur, je pense, à mon avis, ont perdu confiance en BFI. La confiance n'est pas très grande dans mon secteur au niveau de ce qu'on leur dit. Souvent, ça a été : «Il n'y aura pas de problème», des belles promesses, de la belle... je ne sais pas, on pourrait même appeler ça, pour moi, même je considère ça, moi personnellement, comme des mensonges. Tu sais, je veux dire, ce n'est pas vrai ce qui se passe là.

2520

Ce qu'on dit dans les médias, ce n'est pas la vraie réalité. Les gens de Le Gardeur peuvent en témoigner aussi. Ce qu'on dit dans les médias, ce n'est pas ce qui se passe. Ce que eux vont dire, ce que eux font, la belle technologie et tout ça, pour moi, c'est faux. C'est un tissu de mensonges, à mon avis à moi. Donc, peut-être qu'on pourrait débattre là-dessus longtemps, mais pour moi, ils n'ont pas réussi à me convaincre que ce qu'ils font, c'est adéquat et qu'ils pourraient contrôler leurs désagréments.

2525

2530

Je vais continuer dans mon texte, parce que j'ai tendance à m'égarer un petit peu. Je deviens un peu émotif et je m'égare de temps en temps. Ça m'arrive.

2535

C'est sûr que j'aborde que la compagnie, pour moi, elle a un plus grand pouvoir de persuasion auprès des décideurs, des politiciens, parce qu'ils embarquent, à mon avis, dans leur propagande, parce que... comme moi, je n'embarque pas dans l'histoire de la crise de déchets que ça va provoquer. Je pense qu'ils vont trouver des solutions si jamais le dépotoir ferme. Je ne peux pas vous dire lesquelles, mais il existe des alternatives sûrement. Puis moi, je n'y crois pas à quelque part, je n'embarque pas dans ces discours alarmistes là. Moi, je pense qu'à quelque part, c'est quelque chose qui... en tout cas, j'y reviendrai tantôt.

2540

Je retourne dans mon texte, parce qu'encore je me mets à errer un petit peu.

2545

Aussi, je trouve que la compagnie BFI a beaucoup de pouvoir, a beaucoup d'influence sur le ministère de la Santé, sur le ministère de l'Environnement. Je ne trouve pas que le ministère de l'Environnement a beaucoup de ressources pour surveiller ce qu'ils font là-bas. Je trouve que la compagnie peut vaquer à ses occupations sans beaucoup de soucis. Ça, je le dis dans mon texte aussi.

2550

Je vais vous donner un exemple, je le décris ici cet exemple-là, un exemple de ce que je considère, moi, comme étant une forme de manipulation de la réalité, une forme de désinformation.

2555

À la rencontre qu'il y a eue en décembre à Terrebonne, préliminaire, pour savoir s'il était pour avoir un BAPE, il y a eu une présentation. Je suis devant la présentation, je regarde la carte qui est montrée là. Je vois mon secteur, je vois l'hôpital, je vois mon secteur. Je regarde la carte. Là, je remarque l'échangeur. Mais l'échangeur est là, je veux dire, il est là depuis

même pas un an, l'échangeur. Il a été bâti l'année passée, il est là depuis un an. Mais depuis ce temps-là, il y a eu des centaines de maisons, des dizaines de rues qui ont été ajoutées en arrière, puis elles ne sont pas là, elles ne sont pas sur la carte, mais l'échangeur apparaît.

2560 Pourquoi qu'on met l'échangeur là sur la carte, en 2007, mais qu'on ne met pas les
maisons les plus près de BFI sur la carte? Donc, j'ai posé la question aux gens de BFI lors de la
rencontre. Là, ils m'ont répondu : «Oui, mais la carte a été faite en 2004.» Ils ont rajouté à la
main, en tout cas ils ont rajouté de façon manuelle le fameux échangeur. Mais pourquoi qu'ils
n'ont pas rajouté les maisons qui sont les plus près de BFI, à 1 kilomètre de la porte d'entrée de
2565 BFI?

Pour moi, c'est une façon d'embellir la réalité, de dire... écoutez, on essaie de montrer
une belle apparence tout le temps, de montrer qu'il n'y a pas d'impact, que ça va bien, puis les
maisons à côté il n'y a pas de problème. Mais dans les faits, il y a des gens à moins de 1
2570 kilomètre de l'entrée des camions de vidanges qui rentrent là. Ça fait qu'à mon sens, puis si
jamais on a la carte, je pourrai vous le montrer le secteur, je vais vous le montrer ce secteur-là, ça
me dérangerait pas.

Ça, c'est un exemple comment qu'on peut faire de la propagande, manipuler
2575 l'information. Puis moi, pour moi, c'est ce qui se passe dans le dossier actuellement.
Évidemment, moi, c'est de même que je l'interprète, là. Donc, c'est des choses que je parle
dans mon mémoire et que je mets en évidence.

J'ai parlé dans mon mémoire aussi de l'impact visuel, qu'il y avait la montagne de
2580 vidanges. Vous savez, moi, je travaille en partie au centre hospitalier, je travaille en partie au
CLSC. Je suis un travailleur dans le milieu de la santé. Je suis ergothérapeute. Je soigne des
gens malades à domicile et tout ça. Par contre, mon travail m'appelle à travailler aussi au centre
hospitalier. Puis des fois, je me suis arrêté à aller voir en haut, au 3e étage, 2e étage de l'hôpital.
On voit super bien de l'hôpital, la montagne est là juste en face, on la voit bien.

2585 Le CLSC, pour vous le situer, il se trouve à être en ligne droite... il est voisin de SNC-
Lavalin, qui est plus au sud un peu, au niveau de la grosse compagnie qui est là. Puis il y a le
boulevard Pierre-Le Gardeur, il y a la voie ferrée, il y a le CLSC qui est juste là. Mais en ligne
droite du 2e étage du CLSC, ce n'est pas haut, là, on voit juste au-dessus de Lavalin, on voit la
2590 grosse montagne encore une fois.

Moi, je la vois partout. Je ne sais pas, j'en ai une obsession j'imagine, je ne sais pas.
C'est comme, on passe sur Benjamin-Moreau, en direction ouest, on regarde vers le nord, oups!
qu'est-ce que je vois ? La montagne qui est encore là. Mais pour moi, encore là, ça me dit, tu
2595 sais, il devait avoir dans le décret ou, en tout cas, je pense que je n'ai pas toute l'information là-
dessus, mais dans le décret il devait avoir des mesures, ça ne devait pas être vu de façon
publique aussi facilement que ça, ça devait se confondre dans la nature. Puis pour

moi, c'est encore une façon de voir comment que BFI n'a pas respecté ce qu'il devait respecter.

2600 Puis encore là, de dire aux gens qu'il n'y a pas d'impact, l'impact visuel est trop grand, pour moi, c'est une honte de voir ça partout où je me retrouve. Dans le milieu où je travaille, dans le milieu où je vais, partout où je vais, je vois la montagne. On dirait, je ne sais pas, j'en fais comme j'ai dit tantôt une obsession.

2605 Pour moi, c'est tout cet aspect-là de dire on fait des choses, mais finalement ce n'est pas ça la réalité. Mais pour moi, on embellit beaucoup la réalité. On essaie de, je ne sais pas, jouer à l'autruche, de faire accroire que tout va bien aller, puis de faire accroire aux gens de mon secteur que ça va aller bien. Moi, je ne l'achète pas cette propagande-là. À mon sens, c'est totalement inacceptable.

2610 Donc, ça résume pas mal, je dirais, ce que j'ai marqué dans mon mémoire. Parce que dans les faits, je pense qu'au bout de la ligne, ils ont beau avoir de la commandite, beaucoup de choses qui est donné du côté de Lachenaie, mais les gens de mon secteur n'embarquent pas là-dedans. Il y a de plus en plus de gens qui sont contre le projet. Évidemment, il n'y a pas
2615 beaucoup de monde qui viennent le dire, mais je peux vous dire qu'il y a beaucoup de gens qui sont contre le projet. Puis ce n'est pas la joie d'avoir ça à côté de chez nous, du côté de Lachenaie non plus.

2620 Juste pour illustrer un peu mon propos au niveau que j'appelle la propagande, je ne sais pas si vous avez lu La Presse d'aujourd'hui...

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Oui.

2625

M. DANIEL DUBÉ :

... page A-8, je pense, moi, ce matin j'ai lu ça, puis j'ai comme évidemment sauté un petit peu. C'est pour moi encore une page de propagande de BFI, à mon avis. Ça dit:

2630

Enfour nos déchets à Lachenaie, c'est la meilleure façon de ne pas hypothéquer les générations futures.

2635 Mais chez moi, ça me rend un petit peu perplexe, parce que chez nous ça hypothèque les générations futures, chez moi, premièrement. C'est de même que je l'interprète évidemment.

Ça dit, au bas de la page:

2640 *Le développement durable, ça commence chez vous, mais ça se termine chez nous.*

Chez nous, le développement durable, c'est quoi exactement, je ne sais pas. Puis c'est comme dire un message à toute la grande région métropolitaine, parce que La Presse est diffusée à la grande région métropolitaine, de dire : «Écoutez, chez nous, vos vidanges, venez les porter chez nous, il n'y a pas de problème.» Mais pour moi, je pense que c'est faux. Je pense qu'on les voit les problèmes, on les connaît. À un moment donné, les gens, je pense, ils ne sont pas dupes puis ils n'embarquent pas dans des affaires comme ça.

2650 C'est sûr que la personne de Montréal qui voit ça, c'est : « Bravo, ça va bien. » On incite les gens à appuyer le projet, c'est bien. Mais au bout de la ligne, les gens du coin dans le secteur qui voient ça, comment vous pensez qu'ils réagissent à une annonce comme ça ? Moi, je vois ça puis c'est comme dire, une incitation : «Venez les apporter les déchets chez nous. Les déchets de Montréal, gérez-les pas, on va s'en occuper de vos déchets.»

2655 Ça fait qu'au bout de la ligne, je pense qu'il se fait beaucoup de propagande, beaucoup de désinformation. Puis c'est ce que je voulais dénoncer ici ce soir, dans les faits. C'est ça que je voulais dénoncer. Donc, ça termine pour clore mon propos.

LE PRÉSIDENT :

2660 Monsieur Dubé, quelques questions. Ça va être relativement court. Vous êtes là depuis 2003. Donc, en 2003, vous dites qu'il y avait peut-être des centaines et des centaines de goélands.

2665 **M. DANIEL DUBÉ :**

Oui, tout à fait, oui.

LE PRÉSIDENT :

2670 Maintenant, depuis 2003, est-ce que vous avez noté une amélioration?

M. DANIEL DUBÉ :

2675 Depuis un an, on les voit moins. Je le sais pas, il y a un mystère. Ils appellent ça le mystère des goélands. Je le sais pas ce qui s'est passé avec les goélands depuis un an, mais il y en a moins. Il y en a moins dans la région, en général, mais tant mieux. D'une certaine façon, c'est tant mieux. Mais en même temps, les pauvres goélands, je ne sais pas ce qu'on leur a fait. J'espère qu'on ne leur a pas fait trop de mal. Moi, j'en veux pas aux goélands. Moi, personnellement, j'ai toujours trouvé bizarre un peu.

2680

2685 Puis j'ai trouvé cette analogie-là tout le temps, à un moment donné, de dire : «Si on met la cafétéria à côté du dortoir, à un moment donné, ils vont...» Le dortoir, on sait que c'était sur l'île. L'île n'est pas dans le fleuve Saint-Laurent. Donc, pour moi le dépotoir était très proche de leur dortoir. Donc, à quelque part, c'était évident qu'ils passaient là. Mais qu'est-ce qui s'est passé sur leur île, je le sais pas. Mais l'amélioration, est-ce que...

2690 Moi, je me dis, à ça, Monsieur le Président, que le présent dans ce contexte-là des goélands n'est pas vraiment garant de l'avenir non plus. Il n'y a rien qui me garantit que dans le futur, ça ne reviendra pas. Pourquoi que tout à coup ça va bien? Parce que là, on a un BAPE? Je ne sais pas. Pour moi, c'est comme il y a quelque chose de pas tout à fait, excusez l'expression, «clean» là-dedans, à mon avis. Mais c'est peut-être, je ne sais pas, une intervention divine, je ne sais pas.

2695 **LE PRÉSIDENT :**

Et chez vous, est-ce que vous avez également constaté une diminution des épisodes d'odeurs?

2700 **M. DANIEL DUBÉ :**

Depuis un an, oui. Je ne peux pas vous mentir, c'est vrai.

2705 **LE PRÉSIDENT :**

Et ça peut varier de quoi à quoi chez vous, présentement? Si on dit, bon, bien, au cours de la dernière année, il y en a eu deux épisodes ou cinq ou...

2710 **M. DANIEL DUBÉ :**

Bien, à quelques occasions j'ai pu sentir des choses. Il n'y a pas eu beaucoup d'épisodes d'odeurs. Mais encore là, qu'est-ce qui me garantit que dans le futur je n'en aurai pas, quand ça va monter à, je ne sais pas, une montagne incroyable, le 40 mètres qui va être large comme...

2715 Ça fait que la quantité de déchets qu'il va avoir là, je pense qu'il n'y a rien, même si ça a diminué depuis un an dans mon secteur, qui me garantit que ça va aller bien tout à l'heure.

LE PRÉSIDENT :

2720 Est-ce que dernièrement vous avez porté plainte auprès de BFI ou encore du ministère?

M. DANIEL DUBÉ :

2725 Mes plaintes, je les faisais tout le temps au ministère et pas... dans les derniers mois, je n'ai pas fait de plaintes, non.

LE PRÉSIDENT :

2730 Monsieur Fortin.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Bonjour, Monsieur Dubé.

2735 **M. DANIEL DUBÉ :**

Bonjour.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2740 Pourriez-vous me dire combien de temps, après avoir acheté votre maison, vous avez su que votre voisin c'était BFI?

M. DANIEL DUBÉ :

2745 Moi personnellement, j'avais eu vague... pendant la transaction, il y a quelqu'un qui m'a dit : «Hey! check ça, il y a un dépotoir dans ce coin-là.» Mais dans ma tête, c'était bien vague, là.

2750 Mais quand je l'ai su vraiment, c'est quand ça a été publicisé lors du premier BAPE en 2003. C'est là que je me suis vraiment rendu compte : «Hey! c'est quoi cette affaire-là?» Parce que, là, le premier BAPE arrivait puis j'ai dit : «Oh boy! c'est quoi cette affaire-là?» On venait juste, juste d'acheter notre maison, la transaction était faite.

2755 Puis là, c'est sûr que si j'avais su avant qu'il y avait vraiment un mégadépotoir comme ça, je n'aurais pas acheté là, c'est évident. Mais là, on venait de signer les papiers. Ce n'est pas évident de briser un contrat avec un contracteur pour dire : «Écoutez...» Bon, on ne savait pas trop, puis on s'est dit : «Ça n'a pas de bon sens, ça ne passera jamais un projet comme ça», puis on a pris la chance. Mais effectivement, c'est vraiment dans...

2760 En fait, je peux vous le dire, ça s'est fait, j'étais en voyage en Floride chez mes beaux-parents. Il y avait eu un reportage. Ils avaient la télé francophone là-bas du Canada, puis il y a un reportage. Puis là, j'ai vu ça là-bas, j'ai dit : «Oh boy! que c'est ça ? C'est où ce qu'on vient

d'acheter notre maison.»

2765

Mais l'histoire du dépotoir, c'était vague là. Quelqu'un m'a dit : «Il y a peut-être un dépotoir dans ce coin-là.» Je n'ai pas été vérifier. C'était à moi d'aller vérifier plus loin possiblement. Mais tu sais, au bout de la ligne, pourquoi les contracteurs de mon coin, ils ne l'ont pas dit? Il y a bien des gens... il y en a des maisons qui ont été bâties dans ce coin-là, puis des gens qui ont été...

2770

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Donc, vous n'avez pas essayé de défaire la transaction.

2775

M. DANIEL DUBÉ :

Non.

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

2780

Parce que ça aurait pu être, je ne sais pas, moi, un vice caché.

M. DANIEL DUBÉ :

2785

Bien, un vice caché... je vous réfère d'ailleurs à l'émission *La Facture* de septembre 2005. Je ne sais pas si vous avez eu vent de cette émission-là, mais c'est encore disponible. Je ne pense pas qu'on puisse voir le reportage, mais j'ai vu qu'il y avait encore des écrits là-dessus sur le site de Radio-Canada. Et effectivement, il y a eu dans cette émission-là des gens qui ont parlé.

2790

Mais écoutez, innocemment, peut-être que oui, on aurait peut-être pu défaire cette transaction-là. Mais au bout de la ligne, on ne le savait pas. Puis on ne savait pas trop c'était quoi non plus. Puis c'est un projet qu'on avait avec ma conjointe. On voulait s'installer, puis on venait... tu sais, c'est comme... on ne pense pas que ça va arriver. Il y a de l'innocence là-dedans, un manque d'expérience de la vie. Mais maintenant, les choses changeraient évidemment.

2795

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Vous n'avez pas essayé de revendre la maison non plus?

2800

M. DANIEL DUBÉ :

Non. Parce qu'à quelque part, mon fils est installé là, il a plein d'amis. Je ne veux pas

le déraciner non plus.

2805

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Juste une dernière question. Quand vous l'avez achetée la maison, le prix reflétait l'offre et la demande, et le prix était meilleur, le prix...

2810

M. DANIEL DUBÉ :

Le prix était selon...

2815

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Selon le marché?

2820

M. DANIEL DUBÉ :

Le prix du marché de ce coin-là, effectivement. Là, je ne peux pas vous dire les prix actuellement comment qu'ils sont. Je n'ai pas vérifié.

2825

M. PIERRE FORTIN, commissaire :

Non, c'est juste savoir si le prix était dans le marché ou pas. Ce n'était pas le montant.

LE PRÉSIDENT :

2830

Madame Bigué.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

2835

Oui. Moi, je voudrais revenir sur les odeurs. Est-ce que vous avez eu des épisodes d'odeurs avant? C'est-à-dire cette année, ça a été calme, d'après ce que vous relatez ?

M. DANIEL DUBÉ :

2840

Plus calme, oui.

Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :

Mais dans le passé, ça remonte à quand?

2845 **M. DANIEL DUBÉ :**

2003, 2004, l'année qu'on a emménagé.

2850 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Puis ça a duré combien de temps?

2855 **M. DANIEL DUBÉ :**

Bien, tout le temps. C'est tout ce temps-là.

2860 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Donc, c'est juste l'année dernière, en 2007, que ça...

2865 **M. DANIEL DUBÉ :**

Jusqu'en 2007, que là ça s'est atténué un petit peu. Évidemment, le dépotoir s'est déplacé du côté de Le Gardeur. Probablement qu'on est un petit peu plus loin, puis ça se rend moins loin peut-être. Mais regardez, je ne peux pas vous dire pourquoi il y en a moins, là, mais dans les faits, effectivement, des odeurs, il y en avait. Il y en a eu beaucoup. On la sentait de partout. C'était vraiment incroyable, là, par moments.

2870 Le matin, à 8 h du matin, l'hiver à -20°, il y avait des odeurs incroyables dans notre secteur. J'allais reconduire mon fils à un coin de la rue pour prendre l'autobus scolaire, puis ça sentait, c'était incroyable. Les maisons dans mon coin qui valent 4-500 000 \$, des maisons qui valent... tu sais, ce n'est pas des... il y a des gens qui ont déchanté dans ce coin-là, je peux vous le dire.

2875 **Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire :**

Pourquoi que le développement domiciliaire continue à se développer dans ce coin-là?

2880 **M. DANIEL DUBÉ :**

Ah! j'ai posé la question au maire de Terrebonne, puis ça a l'air qu'il n'y a aucun problème, que la vie était belle. Ça fait que...

2885 **LE PRÉSIDENT :**

Ça va aller à demain soir.

M. DANIEL DUBÉ :

2890 Vogue la galère, quoi !

LE PRÉSIDENT :

2895 Merci, Monsieur Dubé.

M. DANIEL DUBÉ :

Ça fait plaisir. Bonne soirée.

2900 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, bonne soirée. Et ceci met fin à cette troisième séance de la deuxième partie. Et nous continuerons demain après-midi à 13 h. Merci et bonne fin de soirée.

2905 *****

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2910 Et, j'ai signé :

2915 _____
LISE MAISONNEUVE, s.o.